

II

في سبيل قيام نظام جمهوري ينبع من المبادئ العامة
وينبني على القواعد الديمقراطية القائمة لمساهمة
كل القوى الوطنية في تحقيق تطورات مجتمعتنا الى
الحرية والعدالة والتقدم للجميع في اطار رغبة وحدوية
قوية للمغرب الكبير.

في هذا السبيل فن المناظرون الوطنيون ~~نرفع~~ التوسيون:
نرفع اصواتنا متضامنين هيبا كنا لننادي بالتغفل والتحول
العادي السريع عن مسيرة التدهور العميق الشامل التي
تقودها مجموعة حاكمة نلت نفسها وهي تتعقد باحترام
نظري السبع التوسني وبالنباب الكامل مع تطورات ومع
مروض التطور المتواصل

نرفع اصواتنا لنفدنا الى الاصوات المكتوبة في تونس اليوم
اصوات كل اخواننا اليفطين العامدين الذين رفضوا
التنكر للتعهدات وما تولد عنه من مغالطة وارهاب
اصوات الآف المساجين ومألاتكم ومألات العديد من
الحايا

نرفع اصواتنا لننادي الى الافاق والتبر كل مجموعات
"الله ينهني اصب" حاملات البنادير في كل عهد. نناديها
تس آكم الالكاديه ودا فاعها النهم المتشبع والانتقام من
اهلهم واكولهم في ميل جامعي الى اعداء وطنهم وشعوبهم

- وتنادى القوى والشخصيات الأجنبية إلى الاعتاز بدروس
 قديمة وحدثية حتى تتوقف عن زرع السم لتفقد السوم
 والانتجارات ان هي واهلت مناجرتها ببعيا يا تنهي للقمع
 والارهاب مقابل تكاسب مادية باهظة على شعوبنا
 وان هي واهلت سعيها الى اغفاف اوطاننا ومسح احالتها
 والى تبيد او تزيف او عرقلة اي نهوض سياسي ثقافي
 اقتصادي اجتماعي

II

اننا نؤمن ان النظرين مهما كان مأثاه ومهما كانت طيلته
 انما هو محذور والمجتمعات المتخوفة الى التطور المتواصل انما هو
 محذور والعقول السليمة جمال لكل انواع النظر على الحرية والسلام
 والتقدم. ومقارنته هي الوقاية منه ومن توسعه وانتقابه
 كحقيقته تفتح لفرصها ابواب القهر والاستبداد.
 وهل على العقل السليمة وهل على المجتمعات ان تختار بين
 القهر والاستبداد النابعين من تطرف متلبس بظهور الدين
 وبيت القهر والاستبداد النابعين من تطرف متلبس بالسلطوية؟
 اننا نقول بالرفض والمقاومة في كل المجالين.
 والملايين واطنانا اليوم هو حال التطرف السلطوي الذي يدعى
 أهله وقائمتا من امكانه تطرف متدين. التطرف السلطوي
 اليوم الذي يرفض الفرز بين المناظير السياسية ذوى المراجع
 الدينية وبين نظير المتدينين. بل ان التطرف السلطوي
 يعطى حتى العنف المنسوب بالقوة وبالاسلام وباصطلاحه

الجهاز العدلي. وبتتبع القضي والامتداد ليتجاوب أهل التلات
 السلطوي مع خطها العوام المنادية بمقاومة الدين الاسلامي
 خاتمة وفي نفس الوقت نشر اكم الغشوات في تراكم الكلام عن
 الديمقراطية ونز تخلفكم اجرة مطبوعة واهية معينة
 بمقوق الانسان او... بانعدامها اعلا.

وتتراكم الغشوات في المقارنات بين الارضاي من هذا
 البلا وذاك. وينتظكم التعظيم الاملامي لتحقيق العمى
 والضمم الجماعي.

في هاته الارضاي الغربية يرنع الحكم السلطوي ويتواصل في
 تونس وفي غير تونس حرمان كل واذع ضامنا لاستقرار السريع
 الترفيح للقليلين الموالين ~~مكتسبين~~ مكتسبا جل الناس في الملاحقات
 والستائم والقهر المتواصل.

في هاته الارضاي الغربية ترتع التبعية لقوى اجنبية حملت
 حوما على اجناس كل مساعي النهوض في العديد من البلاد النامية
 وذلك عن طرق عديدة منها اشغال وتذكية الفتن المذهبية
 تحت شعارات تطورت من مقاومة الشيوعية الى مقاومة
 التقدمية عن طريق اليسار المتطرف الى نعت عدم قديم جديد
 هو الاسلام بعد الشيوعية. ذهبت تلك القوى الاجنبية
 المتحالفة مع نظم التطرف السلطوي الى بعد حتى تسليم فتى ديبيت
 او عرقية هنا وهناك. الى فرض ومراقبة سياسات افتصادية
 تقوم على اثقال الكواهل بالديون، وعلى اختلال المبادلات التجارية
 والتحويل ذسب من القروض والاعانات الى حسابات المبتزعين
 من كل جانب. وحارة الى السلاخ حتى النهيار بالمنسار ربع الاتاجمه

سيواصل نزالنا و نيبذد من اجل قيام نظام ديموقراطي
 ينبع من المبادئ العامة وينبني على القواعد الديمقراطية
 الضامنة لمساهمة كل القوى الوطنية في تحقيق تطلعات
 مجتمعنا الى الحرية والعدالة في اطار بنيت وحدوية قوية للغرب
 الكبير

وهذا يعني ان نادى من جديد الى التعقل والالتزام
 الصادق السريع عن المسيرة الحالية لنفتح عهدا على
 اصول وادليات تنقذها ندوة وطنية جامعة لكل القوى
 الوطنية حتى تعود الثقة ويعود التوازن والاستقرار في
 كل مواطن الحياة والنشاط في بلادنا
 وهذا يعني ان ~~يطلق~~ تضمن الندوة الوطنية:

1) احترام كامل للمبادئ العامة في كل ميادين النشاط الفكري
 والسياسي والاجتماعي والاطلاق لكل المعتقلين مهاكبات
 توجهاتهم الفكرية او السياسية

2) بناء جديد لكل المؤسسات فاعاد الانتمايات هوية
 دون تلاعب ولا تكيف

3) انشاء جهاز عدلي مستقل عن كل سلطة محلية رقابة
 والاطارات مشغون منتشرون بروح الاستقلال في خدمة

العدالة والاحترام الازم للمواطنين المهاكبات انتماياتهم
 4) اعادة النظر هياكلية في الاختيارات الاقتصادية منها والسياسية
 والاجتماعية والديبلوماسية. اقرار اختياراته على اساس الموارد
 بين كل القوى المعنية دون ميز وعرض ما يقربها من توقعات على

بملمان حق تابع من الثغابات حادقة حررة من كرا تدخل
 ③ الانطلاق في تاسيت هياكل فاعيد وطلاعية وتنفيذية
 لبناء نظامي متنوع حسب الميادين في المياه وحدوي
 يهدف الى خلق مجموعة سياسية واقتصادية وثقافية
 قوية في منطقة المغرب الكبير المركز ثلثا لولا وقبل اي ادبيات
 خارجية في محيطها العربي والافريقي الطبيعيين.
 ④ عهد اجد يد يقوم على الصدق مع تاريخنا ومعتقدنا الديني
 ومناخنا دائمة لتزويج ديننا وثقافتنا وتاريخنا البعيد منه
 والقريب. عهد اجد يد يذهب على اصالتنا وقد راعتنا العلمية
 والثقافية وعلى النهوض الساميل والافاعي عن انفسنا
 بفضل ذكنا النهوض والاسهام في سلم عادل مقام على
 الحرية الكاملة للاوطان وعلى التوازن الحضاري في عهد العلم وال
 كل العصور القادمة متمسدا بالعقبات ومتفاعلا مع جوهري
 الامور الذي هو في حررية وتقدم الانسانية.

الحاقه منها والعمامة والتعاونية في صالح تضييق النوات
 و بذلك توسع مساحات الفقر حتى تشل قسيم كبير من
 الطبقات المتوسطة والحاد عميق للبقية الفقرة
 وهاننا سببت من حذر الاختلال بدرجاة وانواعه
 بين القطاعات الاقتصادية والاجتماعية وبين
 اصناف المجتمع ومانها العودة التي خلفها الانتشار
 وسما جيل النقال والاستقلال ما بيني ولعزود وزوج
 وصنع وطور في كل ميادين النور والتجدد اجد منطلقا
 للتلاميذ والقدرة على الحان التغيير والمسن والاستبداد

منظمة الحقيقة (تونس) .

الى ندوة التضامن مع القوى التقدمية العربية ، ،
يرفع تجمع الحقيقة تحياته وتقديره لهذه المبادرة النضالية ، ،

الاخوان والرفاق المجتمعين :

امام التدخلات الوقجة للامبريالية العالمية وخاصة الامبريالية
الامريكية من اجل فرض سيطرتها على ارادة الشعوب في التحرر القومي والاجتماعي
فان واجب القوى الثورية والتقدمية واعوانه ، فالهجمة الامريكية على الوطن
العربي بلفظ هذا لم تعرفه من قبل بتنسيق كامل مع الصهيونية استطاعت
ان تستدرج حكام مصر في مجرى سياستها حتى تقسم التضامن العربي وتخلق
قواعد اجتماعية وسياسية وعسكرية ملائمة لاطماعها وورغبتها في احباط التحرر
العربي ، فلم تكن زيارة السادات لفلسطين المحتلة وخيانتها لعروبة مصر
وتحريرها وغدره لنضال شعب فلسطين تحت قيادة منظمة التحرير الصاعدة التي
تدرجت حسب مراحل ، بداية من التفريط في المكاسب الاقتصادية والاجتماعية
ثمرة كفاح القوى الوطنية بقيادة عبد الناصر مرورا بكسر علاقات التضامن
التقدمية والاشتراكية لقائدة سياسية ضالعة في ركاب الرجعية النفطية الايرانية
والسعودية حتى انتمت الى الركوع امام حكام اسرائيل .

ايها الرفاق والاخوان : لم يخف النظام التونسي في اى يوم من الايام علاقاته
بالامبريالية على مدى عشرين سنة . لقد كان نظام بورقيبة اداة تشويش
وتخريب ضد القوى الثورية خاصة في الوطن العربي وافريقيا . اخيرا
رغم الصمت الرسمي فان الحكومة التونسية مفتبطة بأعمال السادات وانصاره .

القوى الوطنية في تونس من حقها ان تفتخر بالنهوض الجماهيري

العالم الذى تشهده بلادنا حاليا وهي بوظيفها فصيل من حركة الثورة
العربية تصد يد المساعدة والتضامن مع كل بادرة حقيقية من شأنها
ان تضع حدا لسياسات الخيانة والتفريط بمكاسب الشعوب العربية

وفي مقدمتها القضية الفلسطينية ومن اجل انجاز التحرر القومي والتقدم
الاجتماعي . كما تساند كفاح الشعوب وخاصة كفاح شعوب منطقة
البحر المتوسط من اجل دحر الامبريالية التي ما انفكت تتدخل في شؤون
بعض البلدان كتدخلها . ضد وصول القوى الاشتراكية والشيوعية في جغوب
القارة الاوروبية الى السلطة .

عاش تضامن القوى المعادية للامبريالية

عاش نضال شعب فلسطين .

منظمة الحقيقة

تونس

عن قيام

الجمعية القومية التقدمية لتحرير تونس

صادر عن المكتب السياسي للجمعية

تشر (بيروت المساء) هذه الوثيقة باعتبارها واحدة من وثائق حركة التحرر القومية العربية التي لا تتناول فحسب الظروف التضامنية للشعب التونسي ، بل انها تنغمه في اطار التضامن العربي القومي ضد تالكوت الاستعمار والصهيونية والرجعية .

وتكسب الوثيقة اهميتها — بالإضافة الى هذا — من كونها تتضمن تحليلا موضوعيا لاسباب القوى الرجعية في العمل ضد التيار القومي ، وتقدم — بوصفها برنامجا تضامنيا — الاسباب والاهداف التضامنية للقضاء على الرجعية الانفصالية في تونس واعادة التمسك بالثمن العربي الى الكيان العربي . ولهذا فان الوثيقة موجهة الى ابناء شعبنا العربي في تونس والى كافة القوى التقدمية والثورية والى جميع الاحرار الكافحين من اجل الحق والعمل في العالم هاتية .

مقدمة =

الذنية التي حكمت خريطها في الخفاء عندما انسدت حركة التضامن العربي وقامت التورات المسلحة ضد الاستعمار المباشر وغير المباشر في معظم المساحات العربية وامسحت المركات الثورية العربية في التحرر الكامل واتاحة الدوة العربية الواحدة من العبط الى الانحلال في الامة المتراكمة نامة من مقتلتنا وثقافتنا الحضارية العربية بسماها الفكرية والاعلامية والرواية . وهكذا عمل الاستعمار واعوانه من الرجعيين والانتاب على اجهاش وتفرغ المركات الثورية العربية من مضامينها الثورية المحررية وذلك بفرض تفرس الثورية والاتكبية حتى بعد اعلان استقلالها الزيف . وكالت الغربية موجهة بالدرجة الاولى الى حركة الثورة العربية بقيادة الزعيم الخالد جمال عبد الناصر حيث خفست القوى الامبريالية والسيونية من انتشار الد الثوري الى جميع اجزاء الوطن العربي فارتوت الى الرجعية والسرابل بغرب الثورة العربية والقضاء عليها بكل الوسائل . وبلغت بها المعربة الى النحل والموار المسكري المباشر سواء في عدوان ١٩٥٦ او في الهجمة الترسية العاقدة سنة ١٩٦٧ .

ولقد على الشعب العربي في تونس — كغيره من الشعوب الشقيقة — من وبلاات الاستعمار الاجنبي وظل رغم قسوة الظروف يكافح بفرارة ويقدم التضحيات الحسيمة من اجل الاستعادة حريته في تفرس مصيره وعندما اقتنص ان اسباب التضحيات الحسيمة ادعوا « زعامته » لم تكن حذية ، لها الى شن الكفاح المسلح ضد الاستعمار واموانه وهكذا انطلقت ثورته المباركة في سنة ١٩٥٢ واستمرت اربع سنوات تكالت عليها في النهاية مراز الرجعية والخيابة بالتمارن مع الاستعمار وعملت على اضعافها بمرعة بعد ان احدثت التفرقة الى اقطار المغرب العربي الجارة في الجزائر ومراكش . وهكذا نجح الحبيب بورقيبة وجزيره بوسائل الكفاح والتضليل وبدعم من السلطات الاستعمارية — ان يعر مرة اخرى وينصب نفسه وجزيره بيلا للتوار الحقيقين الذي اجهد في نصفتهم والتخلص منهم بخطط اساليب الازهاش وذلك حتى يتخلص من تفتت مخططات الخيانة والمهالة للقوى الرجعية والامبريالية . واذا كان الجبال في هذا الاعلان لا يسبح بكيف تفصيلي مدعم بالوقائع والارغام حول حقيقة التامر البريقيني ، فان الشعب السياسي للجهة سوف يقدم دراسات اضافية في هذا الخصوص في بيانهه وبتراسته العلمة .

ملاحظات عامة

لقد احدثت مهام المرامية على ثورة الشعب التونسي الثورية تتكيف منذ الايام الاولى للاستقلال ومع اعلان الدستور وتقرير شكل الحكم الذي حرص النظام وجزيره من الرومانيين على تركيزه في شخص رئيس الدولة الذي استحوذ على جميع السلطات والملاحيات متجاهلا بذلك اسط شروط الديموقراطية . ثم تواتت الاجراءات التضخمية ضد جميع الاموات المطالبة باقامة نظام ثوري حقيقي تكون السلطة فيه للشعب الذي يقرر بمحض اختياره وارايدته الحرة نوع النظام الذي يريد . ولعل الحركة الثورية الرامية التي اعطت يقسوة سنة ١٩٦٢ كانت خير مبرر عن الازمة التي كان يعيها الشعب التونسي ومواء العبة وما كالت تماشيه من قهر واذل . على ان النظام البريقيني لم يستطع الاستمرار في المحافظة اهم اعتماد وصي الجماهير الشعبية وطلاتها الثورية فقام القنفون

بالنظر الى بعض الالبيات والظروف التي واكت قيام الجهة الثورية المتقدمة لتحرير تونس وذلك في شهر مارس سنة ١٩٧٢ وما اعقب ذلك من احدثات وتطورات ، وايضا من المعب السياسي لهذه الجهة بان المرحلة السابقة كانت ذات اهمية بالغة من حيث تركيزها على بلورة وتوسيع المثلثات الثورية وتوحيد المساهمين الكورية بالاضافة الى صياغة الاطار التنظيمي واتاحة الامس التي يستند اليها على المصعد الاضاعة التي دراسة كافة الرفض والتفكرات اللاحقة وتقييم جميع النتائج التي توخضت عن التحرك الثوري للجهة خلال سنة ونصف او يزيد فانه بات لزاما على هذا التنظيم الثوري ان يتنل بتفعله الى مرحلة جديدة حاسمة يسهج فيها العمل الثوري ممارسة دائية وفعالة وسليقا ملتزما محدد الاهداف على المستوى التكتيكي بعد ان تم تحديد خطوته الاستراتيجية على فناء التحارب والممرسات التي شهدتها الفترة الثورية من تفعل الجهة . وعليه فقد روى المراتم الثاني للجهة ان تمديد الكفاح الثوري وتشديد حركة التضامن القومي في تونس يجب ان يكونا الشمل الشامل لجميع مسائل تزارها سواء داخل القطر التونسي او خارجه .

على انه ينبغي هنا ان نستعرض الموارب والظروف التي ادت الى قيام هذه الجهة الثورية في بلد مثل تونس يستند الكثير من الناس — وللأسف — انه يتبع بالاستقوار وبالتالي يتقم بصورة جيدة على قسوة « السياسية العقيمة » التي يزعم النظام البريقيني التام اتيانها من اجل عزة تونس وكرامتها . والحقيقة ان هذا النظام قد استطاع ان يتنج الى حد كبح في اهبام الشعب العربي في تونس والكثير من قطاعات الراي العام في بعض بلدان العالم بان النظام السياسي الحاكم في تونس يعتبر نوازجا ناجحا من حيث شكله ومقوماته ومن حيث ممارسة النظرية وسياساته ومواقفه على المستوى المهني . ان ميلاد الجهة الثورية التقدمية لتحرير تونس حثته في الواضع ظروف وارضاع مشيئة وطنية منها ما هو مباشر ملموس ومنها ما هو عام وينتشر على المستوى الثوري والعفاري .

لقد مورت حركة التضامن الثوري الممارس في الوطن العربي — ولي بدان اخرى في الملام الثالث يتجرب مبررة فاسية اكلتها شراسة الهيمنة الاستعمارية من ناحية وبالوزرها الارضاع المشارة والثرية التي احدثت تيزر منذ بدأت موجة الاحتلال الاجنبي المباشر تتضم بفضل كفاح الشعوب المستعمرة وازراكها لحقيقة ما كانت تعاني من وبلاات في ظل المصلط الاستعماري . تلك ان الاستعمار قد حرص على ان يدخل من الثالثة بعد ان اضطر للخروج — قسرا — من الباب . ومن ثم فقد عمد الى كسب تحالفات وعقد صفقات مع بعض القوى التي قامت لترفع شعارات التضامن من اجل الحرية والاستقلال الوطني مما لبثت هذه ان اصبحت لتعمل بدعم وتوجيه من الدوائر الاستعمارية وان تقاطرت وحرمت على تأكيد اخلاصها لاهداف تضامن شعوبها التي استطاعت تلك الزعامات « الوطنية » ان تدفعها باستخدام اساليب الماررة والتفليل والتملق حتى يتم لها اكسب الشرعية للتفر الى الواجهة والاستعزاز على مقابله الحكم بتمارن وملازمة الاستعمار نفسه الذي راى في تلك الزعامات خير ضحايا لاستمرار وجوده وتكتمه في بقدرات ومساكن الشعوب المصغرة المستغمة .

لقد انطلقت الثورة العربية بعد تكة فلسطين وذلك تعبيرا عن نوق الامسان العربي الى اعلاء صياغة حياته وتطلعه الى القضاء جزريا على جميع التناقضات والموارب السلبية والاجرامات التي ادت الى اخضاعه واذلاله من قبل الاستعمار من جهة ومن قبل الصهيونية المحتاللة معه ومع الرجعية العربية من جهة اخرى . وهكذا انكسبت المارورة

كانت يد النسل ووصف الإمكانات والموارد الطبيعية والحقيقية في ذلك زمانا إذ ان مثلته التربع في خطه وموارسته على الصعيد الاقتصادي هو وراء ظاهرة الهجرة الكثيفة والزيادة للمال التونسي الهرة وغيرهم .

(٧) - سجل النظام الحاكم اهتمامه الكامل في مخططات التنمية الاقتصادية والثانية والاجتهادية حيث لم تحقق مشاريعه وخطته على اختلاف أشكالها - ثلاثة ورابعية وعشرية - أي تقم بتكر في ربح مستوى الإنتاج والتوزيع وظل دخل الفرد مجعدا ان لم يكن قد سجل انخفاضا في بعض القطاعات ولدى بعض المئات والإفراد .

(٨) - اتت سياسة النظام في الجانب الثقافي والاجتماعي الى عزز بالرفع التربوي والتعليمية عن الاستجابة لطلقات مرحلة ما بعد الاستقلال . لقد لحقت الحكومة منذ بيع سنوات الى تغير البرامج بجهة الإصلاح وإصلاح التعليم مما نتج عنه الاضطراب وضعف المستوى والتوسع التوضوي في تدبير التعليم العليا . ولما جاء هذه الوضعية عمدت الدولة الى سياسة طرد التلاميذ من المدارس وإعادة التفتح منهم للهجرة بعد عائلته الى الخارج وبطالة الباقي وتشردهم . ومن جهة اخرى ظل النظام يحاول في سياسة التوزيع والتوزيع بدلا منها ما أسماه « بالترسية » في حين قضى على التعليم الريفي تمهيدا للتوزيع المتوازن الثالثة الاجتماعية والمستوردة وبقت معظم المرات تدريس باللغة الفرنسية بمساعدة المتعاونين الفرنسيين وما يعجزونه من أفكار وأساليب جديدة . كما ساعدت سياسته في المجال الاجتماعي على نشي تقواهم غريبة وثقافة اهد ما تكون ما روح الجميع العربي الإسلامي في تونس مثل جرح الأحداث والتفتت الأفكار وانتشر المبادئ السلبية والأفكار التحررية التي باتت تهدد بسحق الشخصية القومية للشعب ولا سيما في صفوف الشبيبة - فقليا وقيتا - الذين اصبحوا يهابون دون وعي على كل ما هو رخص وثابه من الأمور ومظاهر الدنيا الزينة بعيدا عن الحاجة في التفكير والخدم في تحمل المسؤولية .

(٩) - حارب النظام الاقليمي كل اتجاه أو دعوة الى تأخذ بعودة تونس باعتباره جزء من الامة العربية وليس « امة » قائمة بذاتها لها حكمها الخاص ومقوماتها - كما يزعم انصار الحزب الدستوري من امثال الشيخ بن سلامة وغيره من المعززين الإقليميين . ويكني هؤلاء على التصالبيه هذا النظام الرجعي وحزبه المنحل انه طارد وما يزال يقطنه كل قوى التنافس القومية والإسلامية ولا سيما فوجي بلدان التمرق العربي حيث وضع السياسات الدراسية الى جامعات تلك البلدان .

(١٠) - احجم هذا النظام عن التعاون مع بقية الاقطار القومية الشقيقة تمازوا من شأنه ان يعد التمسب التونسي الى حطية الامة العربية ولكنه اقتصم على بعض المشكلات كعمقوية الحاجة القومية والاشترك في الأحداث والمجالس الخارجية عنها . وحسب مساهمة الوفود التونسية في أعمال هذه الهيئات فقد ظلت دائما سلبية تسمى الى بيت اللبلة .

(١١) - سلك هذا النظام اسلوب الإزفاء للدول القومية الرأسمالية مدانها من سياساتها ومواقفها المعادية للنظام التحررية والثورة واللاحقات اللاحقة فقد باتت من الضروري وبناء على كل ما ورد في مقدمة هذه الوثيقة واللاحقات اللاحقة فقد باتت من الضروري

بل من الحتمي ان تتضار جهود جميع الفئات والقوى القومية الوجدية والتي تنطق كلها عند نفس التصورات والاهداف والأساليب الكفيلة بيقينة الشعب العربي في التطور التونسي بجمع ثقله وقواه الوطنية المرمية بالحرية وحماكت قوى التمسب المماثلة من اجل تحقيق مجتبع الكفيلة والعمل وبعينها الوحدة القومية بعد الحزب الطويل والدراسة الحادة لكل على كل ذلك بان هذه الفئات والقوى القومية بعد الحزب الطويل والدراسة الحادة لكل الارزاع والمصالح الرافضة وخطتها سواء في تونس او على امتداد المساحة العربية كلها ويعد تحديد اهداف ومراحل العمل القومي التحرري والمصوبات والمراحل التي توابعه اليوم والتي قد تفرغه مستقبلا على اكثر من صعيد تمكن بشجاعة وإيمان بالله وبالتمسب الذي هو مصدر كل صل فخر من اجل العدالة وقيم الحق والعمل والشرف من قيام :

« الجبهة القومية التقدمية لتحرير تونس »

ولي ما يلي عرض علم لمبادئ واهداف هذه الجبهة :
اولا : تتالف الجبهة من جميع التنظيمات والقوى القومية التقدمية بتونس وطرقها .

والممال ولا سيما منذ عام ١٩٦٧ بسلسلة من الانتفاضات تميزت في الامزيات والظهورات الغلابة والمماثلة التي طالت بالفتنة الحزبي للنظام القائم مخفية بتلك اعمال البطن ضد الاحرار الذين اعلموا تقديهم مع كل من يبت له بعتلة . وكانت الادارة شاملة ومبتية على جنيتات لا تكاد تعرف . الا اننا نستطيع ان نوجز ملامح سياسة التاجر على اجمال شميتا العربي في تونس وغيرها على النحر الذي يكلف مصادره المصارحة للديمقراطية والحرية تاهيك عن رفضه المثلان للقومية العربية والوحدة . ان سياسة التوازل تتفان من المعتقد التالية :

اولا : تتالف النظام مع دوائر استعمارية حاركت ونجحت الى حد كبير في ربط تونس بمجسلة الاحتكارات الرأسمالية ولا سيما في الولايات المتحدة وفرنسا واليابان القومية وغيرها .

ثانيا : تحالته مع الرخمية العربية المصممة لكل تغير ثوري يهدف الى ازالة حقله التبرق التي يمانى منها الوطن العربي في غمرة الهجمة الاستعمارية والصهيونية التي وجعت في تلك الرخمية خير من يساعدنا على تحقيق اغراضها .

ثالثا : مصاداة النظام لحركات التحرر في اريقيا واسيا وامريكا اللاتينية وتمازوه مع الدوائر التي تعمل بالخفوض على ضرب حركة التحرر العربي وعلى راسها المستوردة الفلسطينية . حيث انطلق منذ سنة ١٩٦٥ بروج التحول الانبعاثية وضورة الصلح مع اسرائيل والاعتراف بها بجهة ان العرب عاجزون ولن يستطيعوا معها فعلوا ان يتعلموا جذور الدولة الصهيونية من ارض فلسطين . وهي حجة وهمية ترفنها الجاهل العربية شكلا ومضمونا .

رابعا : التمتعك في جذور الحركات الثورية وتنظيمات الشعوب الى تحقيق اهدافها وبثها روح التخالف والشعور بالنقص والضعف زاعما ان الثورة والتقدم والحضارة مضمورة في بلدان الغرب بها يمتلك من طاقات ووسائل تكولوجية ليس في وسع الشعوب والبلدان الاخرى بلوغها ولو بعد مئات السنين .

اما على مستوى السياسة الداخلية فان النظام جعل من القطر التونسي وشيخه حقل تجاربه الارجبية الناشئة حيث قام بتدابير وممارس سياسات كان الهدف الاوحى من ورائها دائما هو مواصلة التفتيل والتسك بالحكم بعيدا عن مصلحة الشعب وامله التي تامل طويللا من اجل تفتيتها . ويمكن فصح هذه السياسة الداخلية كالتالي :

يلى :

(١) - حارب النظام جميع الحركات الثورية الثانية بالتسبب وذلك بحفره جميع التنظيمات السياسية واصطهادها عن طريق استعمال العنف وظل وسال القمع .

(٢) - حرم الاحرار وكل المواطنين الشرياء من حق مشروع نص عليه الدستور وهو حرية التفكير والتعبير قلنا للاند ؟ منه .

(٣) - فرض على الشعب جزية مضممة عيها جمات من الانتباه السسى الحزب الدستوري والعمل في صفوفه شرطا لازما ودليلا كائنا على الوطنية والاخلاص وانتهت كل من لم يتضم الى الحزب بالارول والخيبة مما يوجب المناهية والتقصية اذا لزم الامر

جعل من أفكار بورقوية وامعالمه امورا مقفسة يحرم المساس بها او التموض لها .

(٤) - من النظام لفة من البروجوازيين والرجعيين وانباعهم من الانتهازين النعم في مقررات البلاد ومصالحها المختلفة ادى الى تقام الازمات وزيادة سوء الازمات الاقتصادية والاجتماعية والثقافية . جمع الخلفى مستوى الدخل تلك الازمات في حقله ارباع مطرد كما هيبة مستوى التعليم والثقافة واخفت تتشى في الجميع ظاهرات غريبة والخرافات هدامة .

(٥) - جعل من الهجرة الدولة وبكساستها المختلفة موقعا خصيا للشتتين والمخروطين من يتضم لبيهم الضمى الوطني الزرية ومن ثم راحوا يفتنون بمتابع الشعب كجما يطلم لهم دون رادع ويعرضون في مصالح الناس بالطريقة التي تقدم اغراضهم الشخصية وتريد من تحكهم وتوؤدهم على حساب قوى الشعب المماثلة التي سادت امورها نتيجة سوء تعرف من يدعون تحمل المسؤولية وعملون من اجل تحقيق « نوحة الحياة والازدهار » .

حيث ادى كل ذلك الى تشيخ البطالة ونقص فادح في مستوى دخل الفئات الوسطى وهكذا الاجتلال حتى تنبت اليد العاملة التونسية على فرنسا واليابا وبلجيا وغيرها من اقطار اوروبا وكذا بلاصانة الى الهجرة الى بعض الاقطار الشقيقة المجاورة مثل ليبيا والجزائر .

وما زال النظام القائم ساعرا في هذه السياسة ؛ سياسة التهج تحت تبررات واهية

(1) : تعمل الجبهة اعتمادا على الشروط السابقة - على اقامة نظام ديموقراطي توري سلم تزل بفضل ممارساته الحكيمه المنبثه على تحليله الموضوعية جميع التناقضات والسياسيات وعوامل التخلف والمراغ المفضي من اجل النمط والاستعداد .

(5) تعمل الجبهة بكل حزم على اعلاء تونس وشمها الى اصائله الثورية كجزء لا يتجزأ من الامة العربية بكل ما في هذه المودة من ايمان ومكان . وليس هذا الهدف تامبا من ردد فعل عاطفية بقدر ما هو صادر عن حقائق واعتبارات جوهرية ثابتة ولا يتقبل الجبهة اي جدال فيها وليست على استعداد للدخول في مفاوضات عقيدة حولها . كما ترفض الجبهة اي وجود لتونس خارج حدود اصيلاتها العربية او خارج مضمون هذه الاصائل الثورية ، ذلك ان ارتباط تونس المضموي والمصري باصلها العربية تختصه ضرورات سياسية واقتصادية واجتماعية وثقافية فضلا عن الجذور التاريخية والحضارية . ان عالم اليوم هو عالم التكتلات والتكتلات الكبيرة .

(1) للجبهة رأيتها في الكفيلة والوسائل التي تكلل لها تحقيق اهدافها . وهي تضع لى اعتبارها جميع الاتكاليات والحجرات السياسية التي امت حتى الان الى مثل القطر من الحركات السياسية على ابعاد الوطن العربي كله . وذلك ملائجهته بزمن بوجود انصهار حركة النضال العربي بشمائلها للتحج والانتها حول اهداف ومبادئ الثورة العربية . كما تعتقد الجبهة ان الكفاح الشعبي المسلح من المصط الى الخارج هو وحده القادر على تصفية النظم الرجعية التي ما زالت قائمة والتي تقف حجر عثرة لى مرسل الثورة على الاوضاع الفاسدة الثورية لى بعض الاعتقاد العربية .

(2) تدعو الجبهة الثورية التقدمية لتحرير تونس كافة الثورين العرب الراهين بمبادئ واهداف الثورة العربية الى ضرورة دعمها ومساندتها لى كاخها العادل حتى يتحقق لها النصر فتقوم تونس من لم يبورها التاريخي كاخا لى بناء الوحدة العربية المتسورة . والجبهة على ثقة تامة بانها ستجد السند والدعم الكاملين من كل الثوار الحقيقيين لى الوطن العربي ومن جميع الاحرار الشرياء لى العالم فخر الربطيين بالنظم والموائر ذات الصلة بالثورات والاحلاف الاستعمارية والرجعية والصهيونية .

(3) لا تسمح الجبهة لى جهة او عناصر خارجة عن تنظيمها واصائلها الثورية ان تستغل اسمها او تتستر وراء شعاراتها لكي تقوم باعمال تخريبية او الاصل والاحمول على منافع شخصية لا تخدم اهداف نضال الجبهة او تهدد بتخريف مبادئها وكثف خطتها واسرارها وحركات افعالها . وسوف تعرب الجبهة بشدة كل من تسول له نفسه القيام بعمل مضاد لمصلحة نضالها .

خاتمة

ان الجبهة لا تقدم هذه الوثيقة التاريخية التاريخية الى جميع الثوار والامرار ، لا يسعها الا ان تؤكد من جديد التزامها ووعاها ليمانها ونسجها التمدد بالسبح لى طريق العمل الثوري من اجل تحقيق اهدافها الرسومية مهما كانت التحديات والمصعبات . عانى نضال شمسنا التونسي عربيا وحدويا تقديما وعالمت خلاصه الثورية بقيادة الجبهة الثورية .

كما تضم كافة العناصر الوطنية الثورية المتزرة بيهادى واهداف الثورة العربية لى التحرر والعدالة الاجتماعية والوحدة العربية .

ثانيا : للجبهة تنظيم معين على رأسه مكتب سياسي يقوده الرئيسي « تونس الصامية » ويشرف على قيادة وتسيير كافة خلايا ونضال الجبهة على اختلاف مهامها ومسؤولياتها سواء داخل تونس او خارجها .

ثالثا : يتولى المكتب السياسي وضع الاسس والبراعد وتحديد اساليب العمل الثوري وتقييم مراحله ونتائج ذلك بالرجوع الى اراء جميع العناصر المسؤولة عن التكتلات والخلجان الصامية الامة بالجبهة ومساندتها .

رابعا : تقوم الجبهة لى المرحلة الراهنة بتوسيع قواعدها التسمية لى كافة ارجاء البورقيسي الاستبدادي وكثف مآثراته السابقة واللاحقة وذلك حتى يكون وانصحا لدى النضال العربي لى تونس وابناء الامة العربية جميعا بما يتعرض له الوطن من دسائس وملازيم .

خامسا : تتولى الجبهة لى عملها الاسلوب الذي تراه مناسبيا حسب تطورات الاعدات وتقوم بلخاخ جميع اللدابع والاجراءات التي من شأنها ضمان الاستمرار والنجاح لعملها . كما تعرض على سرية تحركاتها واسماء عناصرها - ولا سيما لى البسلاذ وخارجها موضحة اهدافها ومخلفاتها الفكرية ومركزة على تصح حقيقة النظم الداخل - حتى لا تقع لى محابير هي لى نفس عنها .

سادسا : تخزم الجبهة السياسية الداخلية والخارجية لللدان التي تد يتواجد بها بعض عناصرها وامضائها . كما تلزم بسحب افرادها من اي بلد يعمر عن ريفيقته لى انسحابهم . وان كان المكتب السياسي يرى ان الصامون بين الجبهة وبعض النظم الثورية العربية وغيرها من النظم التحررية امر ضروري وخصي وذلك من اجل خدمة الاهداف الثورية والانسانية العظيمة .

سابعاً : لا تولى الجبهة اى مانع لى قبول اى دعم او مساعدة اديبة ومادية على اساس الاحترام المتبادل والنزاهة وعدم خوض الشروط المستعنة او ممارسة الضغوط مما يكون له نتائج وخيمة تضر بكناف الجبهة او تفتح خط سيرها . كما تمدد الجبهة بشدة كل العناصر المشبوهة والحزبية التي مارست وما زالت مختلف اساليب الصمالة والارتزاق بعيدا عن المصدق الثوري والالزام الفلاني . ابا على مصيد العمل الثوري ، فان الجبهة بمضائلها الاخلائية تعمل وتتامل من اجل تحقيق الاهداف التالية :

(1) تصفية النظم السياسي بتونس وذلك ايماناً من الجبهة بان هذا النظم وهي مشاطل يتعارض مع مصالح الشعب العربي وتطلعاته وارهاله العالمة التي نامل طوريلها لعقبتها .

(2) ان عملية التفتح ليست هدفا لى حد ذاتها بل مجرد مرحلة اولية لازمة لاقامة نظام ثوري يزيل يكون المبر الحقيقي عن ملاحج الجاهل والمعامل على تجسيدها بالنضال المستمر على شتى المستويات .

(3) تستعد الجبهة ان المنهج الثوري يجب ان يتم انطلاقا من مبدأ وممارسة الاعتماد على قوى الشعب الصامية الراهية والوهمة للنضال المواصل والشاهب الدائم للدفاع عن مكاسبها الثورية . كما ان تحالف هذه القوى الجماهيرية يعتبر فخر دعامة لاقامة الديمقراطية الحقيقية . وهنا لا بد ليهاء القوى ان تكون مدركة ادراكا تاما وديقنا لا تريد ولا يبغي ان تعرف ما لا تريد نصيب .

RAPPORT DE MISSION
=====

De Patrick BAUDOUIN
Secrétaire Général Adjoint de la Fédération
Internationale des Droits de l'Homme

La Fédération Internationale des Droits de l'Homme (F.I.D.H.) m'a donné mandat d'effectuer, en liaison avec la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, une mission d'information en Tunisie sur les mesures d'importation, ou de licenciement, des dirigeants et militants syndicalistes de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.).

C'est dans ces conditions que je me suis rendu à TUNIS, du 5 au 8 Décembre 1985.

Pour obtenir le maximum d'éléments utiles à l'accomplissement de ma mission, il m'est apparu nécessaire d'essayer de rencontrer des dirigeants tunisiens, des membres de l'opposition, des syndicalistes, des Avocats, outre bien sur des responsables de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme.

Dès mon arrivée à TUNIS, je me suis d'abord préoccupé de déposer des demandes officielles d'audience auprès du Premier Ministre (en même temps Ministre de l'Intérieur), M. Mohamed MZALI, du Ministre du Travail, M. Noureddine HACHED, du Ministre de la Justice, M. RIDHA BEN ALI, et du Ministre Délégué à la Sécurité Nationale, M. ZINE LABIDINE BEN ALI.

En ce qui concerne le Premier Ministre, j'ai eu plusieurs contacts téléphoniques avec un de ses collaborateurs, M. HEMISSI, qui m'a assuré que M. MZALI était tout à fait disposé à me recevoir, mais qu'en raison d'un emploi du temps très chargé, il lui serait difficile de trouver un moment disponible avant mon départ.

Effectivement, alors que mon interlocuteur savait que je devais quitter TUNIS le dimanche 8 Décembre, il m'a en définitive proposé une reconte... pour le Mardi 10 suivant.

Il est vrai toutefois qu'il est malaisé de tirer une conclusion certaine de cette absence de réception par le Premier Ministre, dans la mesure où celui-ci a paru avoir réellement beaucoup d'activités pendant les jours concernés (visite du Général JARUZELSKI, réunion du Bureau Politique du Parti Socialiste Destourien, préparation d'un important discours à l'Assemblée Nationale...)

Pour ce qui est, en revanche, du Ministre Délégué à la Sécurité Nationale, il est d'emblée apparu clairement que je ne serai pas reçu.

En effet, sans qu'un refus me soit formellement opposé, diverses relances téléphoniques auprès de ce Ministère se sont toutes heurtées à des réponses dilatoires, et d'un ton parfois désagréable, ainsi qu'en témoigne la formule révélatrice utilisée par un de mes interlocuteurs qui, après m'avoir entendu décliner ma fonction, a répliqué que son Ministère "ne s'occupait pas de droits de l'homme".

Pour le Ministre du Travail, j'ai au contraire eu d'abord une impression favorable, puisque, peu après mon arrivée, j'ai été avisé que M. HACHED me recevrait le vendredi 6 Décembre à 13 H 30.

Cependant, deux heures avant ce rendez-vous, j'étais informé d'un contre-ordre, M. HACHED ayant soudain une journée surchargée qui ne lui permettait plus de s'entretenir avec moi du problème des syndicalistes...

Il faut ajouter que, non seulement le rendez-vous était annulé - ce qui, à la limite, pouvait être acceptable - mais encore qu'il n'était pas reporté, malgré mon insistance à obtenir la fixation d'une nouvelle date.

Enfin, pour ce qui est du Ministre de la Justice, il était absent lors de mon arrivée à TUNIS, se trouvant en déplacement à SYRACUSE (Sicile), où il assistait à un Congrès.

Aussi, manifestement sans empressement, son chef de Cabinet, M. RIDHA ZOUARI, finit-il par accepter de me recevoir.

Malheureusement, la rencontre avec ce personnage, qui tenait davantage de la caricature d'un mauvais film que d'une conversation sérieuse avec un haut fonctionnaire de l'Etat, ne fut d'aucune utilité quant à la fourniture de renseignements sur l'objet de ma mission.

Le chef de Cabinet, dont le souci essentiel semblait être d'en dire le moins possible, s'est en effet contenté de répondre aux questions précises que je lui posais sur les arrestations de syndicalistes par des propos aussi légalisants que : "mon Ministre et moi-même ne savons rien... Nous ne sommes pas des politiques... La crise de l'U.G.T.T. est ancienne... et je ne m'intéresse pas à toutes ses péripéties..."

Outre la certitude d'avoir eu affaire à un personnage aussi servile que médiocre, je suis sorti de ce rendez-vous avec l'impression que les divers Ministres que j'avais contactés s'étaient tous "défilés", et qu'il avait été convenu, peut-être au plus haut niveau, que la "convée nécessaire" consistant tout de même à me faire recevoir dans un Ministère avait été dévolue à ce malheureux chef de Cabinet du Ministre de la Justice, lequel s'en serait volontiers dispensé.

Pourtant, je dois préciser qu'in extremis, le matin du jour de mon départ, j'ai tout de même été reçu par un Ministre qui, contacté seulement la veille, n'a quant à lui pas fait de difficulté pour me fixer rendez-vous.

Il s'agit de M. HEDDI BACCOUCHE, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, et également Directeur du Parti Socialiste Destourien.

Lors de mon entrevue avec lui, M. HEDDI BACCOUCHE s'est efforcé de justifier l'attitude du Gouvernement tunisien vis-à-vis de l'U.G.T.T., notamment :

- en mettant en cause le comportement et les méthodes de M. Habib ACHOUR, à la tête de ce syndicat,

- en estimant anormale l'élimination des destouriens des postes de responsabilité au sein de l'U.G.T.T.,

- en soutenant qu'U.G.T.T. et Destour constituait tous deux des forces progressistes qui ne devaient pas être opposées l'une à l'autre.

M. HEDDI BACCOUCHE a, par ailleurs, fait état de la nécessité de prendre en compte les comités provisoires qui se sont constitués parallèlement aux structures statutaires de l'U.G.T.T., tout en ajoutant qu'il fallait éliminer de ces comités, "s'ils existent", les membres qui n'ont rien à voir avec le syndicalisme.

Sur ma question relative à la composition de ces comités, et lui rappelant que ceux-ci semblaient bien avoir été constitués à l'initiative ou avec le soutien du pouvoir et du Parti Socialiste Destourien, il m'a répondu que si ces comités comprenaient beaucoup de destouriens, ces derniers s'étaient regroupés spontanément pour réagir contre les excès commis à leur égard par ACHOUR et son équipe dirigeante.

M. HEDDI BACCOUCHE a, d'autre part, été très évasif lorsque je l'ai interrogé sur le nombre et la situation des militants syndicalistes ayant été arrêtés ou licenciés.

Il faut préciser ici que mon séjour à TUNIS s'est situé à une période d'intense activité politique pour essayer de dénouer la crise de l'U.G.T.T.

Ainsi, le jour de mon arrivée, soit le 5 Décembre, paraissait dans la Presse tunisienne un communiqué mentionnant qu'à l'issue d'une réunion, tenue le 4 Décembre entre M. Nouredine HAC-ED, Ministre du Travail, et les membres du Bureau Exécutif élargi de l'U.G.T.T., il avait été convenu :

- la normalisation de la situation syndicale dans toutes les régions sous la présidence des membres du Bureau exécutif de l'U.G.T.T.
- la libération des syndicalistes arrêtés,
- la réintégration des travailleurs renvoyés pour des raisons syndicales,
- l'ouverture de négociations franches et responsables en vue de régler les problèmes sociaux en suspens.

Le lendemain de cette réunion, soit le 5 Décembre, le bureau exécutif élargi de l'U.G.T.T. publiait un communiqué aux termes duquel, après avoir invoqué "l'intérêt de l'organisation et du pays", et la "jourde responsabilité" dévolue à l'U.G.T.T., ainsi que "la nécessité de surmonter la crise", il était fait mention des décisions suivantes :

- grâce syndicale pour tous les syndicalistes qui avaient été radiés ou suspendus pour des considérations d'ordre syndical,
- renouvellement des formations syndicales à compter de Janvier 1986, devant être couronné par la tenue d'un Conseil national,
- décision de "décharger" Habib ACHOUR de ses responsabilités de secrétaire général de l'U.G.T.T., Sadok ALLOUCHE ayant été élu secrétaire général de l'U.G.T.T. aux lieu et place d'habib ACHOUR.

Mais, en dépit de la conciliation ainsi apparemment intervenue entre syndicalistes et pouvoir, celui-ci n'a pas semblé vraiment désarmer dans une volonte de "briser l'U.G.T.T.", et davantage encore Habib ACHOUR, puisqu'après la publication du communiqué du Bureau Exécutif élargi, la presse officielle a insisté sur le fait que si un pas important avait été franchi, il demeurerait néanmoins insuffisant :

- d'une part, parce qu'il n'y avait pas eu de condamnation claire des "errements" d'habib ACHOUR ("pouvoir dictatorial", "mauvaise gestion des deniers de l'U.G.T.T.", "volonté flagrante de nuire au régime"), et quel'ancien Secrétaire Général n'était pas exclu de l'U.G.T.T.,
- d'autrepart, parce que n'était pas suffisamment reconnu le rôle passé et à venir des Comités Régionaux provisoires, et de leur émanation nationale "Le Comité National de Coordination", composés selon les porte-paroles

officiels, de "syndicalistes libres qui ont eu le mérite et le courage de braver la dictature d'ACHOUR, et d'exiger le redressement de l'action syndicale..."

Il apparait ainsi que des divergences semblaient exister entre les dirigeants tunisiens quant à l'issue de la crise, seuls certains, sans doute minoritaires paraissant se contenter du compromis intervenu avec le bureau exécutif élargi de l'U.G.T.T.

Tel était sans doute le cas du Ministre du Travail, si l'on en jugepar les termes du premier communiqué.

Cependant, les satisfactions données aux syndicalistes, sans conditions, par celui-ci (libération des prisonniers, réintégration des licenciés, normalisation de la situation syndicale sous l'égide des membres du bureau exécutif) ne furent pas immédiatement mises à exécution.

N'ayant pu obtenir de rendez-vous avec le nouveau secrétaire désigné de l'U.G.T.T., M. Sadok ALLOUCHE, j'ai en revanche pu rencontrer M. Taleb BACCOUCHE, membre du Bureau Exécutif, lui-même ancien secrétaire de l'U.G.T.T., et syndicaliste influent, avec lequel j'ai pu converser de cette évolution de la crise syndicale en Tunisie.

Mon interlocuteur, sans dissimuler les problèmes qui existaient au sein de l'U.G.T.T. (tenant en particulier à la personnalité d'ACHOUR) a surtout fait reproche au pouvoir d'avoir utilisé la manière forte pour y porter remède (constitution illégale des comités provisoires, occupation et fermeture des locaux de l'U.G.T.T., arrestations arbitraires, licenciements abusifs...)

Tout en se cantonnant dans une attitude très réservée et prudente, Taleb BACCOUCHE m'a semblé ne pas être en désaccord avec les dernières décisions du Bureau Exécutif de l'U.G.T.T., tout en estimant que ses camarades syndicalistes avaient fait des concessions maximum.

Il a toutefois laissé percevoir son scepticisme pour l'avenir, en raison de la surenchère du pouvoir, et de l'existence maintenue des comités provisoires constituant une structure parallèle illégale.

Taieb BACCOUCHE, en réponse à mon Interrogation, m'a par ailleurs indiqué qu'il y avait eu au moins une centaine d'arrestations de syndicalistes, et m'a précisé qu'en dépit de la déclaration du 4 Décembre 1985 de M. HACHED, Ministre du Travail, les libérations n'avaient pas été aussitôt opérées.

Le septicisme et l'inquiétude manifestés par Taieb BACCOUCHE se sont retrouvés dans les propos que m'ont tenus les deux dirigeants de l'opposition que j'ai pu rencontrer.

Il s'agit en premier lieu de M. Mohamed HARMEL, premier secrétaire du Parti communiste tunisien, pour lequel les autorités gouvernementales veulent faire mainmise sur l'U.G.T.T. afin d'essayer de contrôler le mécontentement populaire provenant d'une situation économique très difficile (hausse des prix nettement supérieure à la hausse des rémunérations, chômage, endettement...)

M. HARMEL considère qu'il s'agit là d'un très mauvais calcul, un syndicalisme fort, autonome et responsable constituant un bien meilleur interlocuteur pour le pouvoir, qui a tout à perdre à retrouver en face de lui des mouvements spontanés et incontrôlés.

Cet avis s'est d'ailleurs trouvé partagé par le responsable du Mouvement des Démocrates Sociaux (M.D.S.), M. MESTIRI, ancien Ministre, qui a également pu me fixer rendez-vous.

M. MESTIRI, après avoir critiqué tant la volonté de biser l'U.G.T.T. que les méthodes utilisées pour y parvenir, a insisté sur le fait que l'image libérale de la Tunisie à l'étranger s'en trouvait sérieusement ternie.

Il convient, selon lui, de sensibiliser l'opinion publique internationale aux abus commis, démarche susceptible de contribuer à faire reculer des autorités nationales qui tiennent à ce que leur pays apparaisse comme démocratique à l'extérieur.

M. MESTIRI considère aussi qu'il y a divergence au niveau gouvernemental sur la conduite à tenir désormais entre les partisans de la répression et ceux de la conciliation.

Enfin, si aucun des interlocuteurs qui précèdent n'a été en mesure de me donner des informations très précises sur emprisonnements et licenciements, c'est auprès des Avocats que j'ai pu obtenir le plus d'éléments à cet égard, notamment auprès de Me MANSOUR CHEFFI, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de TUNIS, et de Me KEFI ABADA, tous deux défenseurs de syndicalistes emprisonnés à TUNIS.

Ils m'ont d'abord exposé que dans la nuit du 29 au 30 Octobre 1985, le siège de l'Union Régionale de l'U.G.T.T. à TUNIS avait été investi par les forces de l'ordre, alors que 400 syndicalistes environ étaient présents.

Toutes ces personnes ont été interpellées par la Police, puis 52 d'entre elles ont été maintenues dans les locaux de cette même police, dont certaines pendant environ un mois avant d'être présentées au Juge d'Instruction.

Il m'a été indiqué que les conditions de détention avaient été très dures pendant ce premier mois (par exemple d'abord absence de nourriture pendant trois jours).

Il faut préciser ici que, si une loi est en préparation à ce sujet, il n'existe actuellement en Tunisie aucun délai pour la garde à vue, et les personnes arrêtées peuvent donc, comme dans le cas présent, rester plusieurs semaines entre les mains de la police sans être déférées à la Justice.

Après les arrestations des 52 syndicalistes présents dans les locaux de l'U.G.T.T., des libérations successives Intervinrent, une quinzaine de personnes restant détenues, et finalement présentées au Juge d'Instruction

qui les a inculpées de ... constitution d'association de malfaiteurs.

En fait, il a simplement été reproché aux syndicalistes arrêtés leur présence dans les locaux de l'U.G.T.T., alors qu'il y aurait été trouvé des malfaiteurs, des barres de fer, des pleids de chaise, ... tous instruments assimilés à des armes de malfaiteurs.

Mais, en réalité, il ne paraît y avoir aucun grief précis et sérieux contre chacun des inculpés.

Toutefois, en dépit de ces charges dénuées de véritable support juridique, et des demandes de libération formulées par les Avocats (collectif de défense d'une dizaine d'Avocats), le Juge d'Instruction désigné, M. BEN FLAH HASSAN a décerné des mandats de dépôt contre les syndicalistes qui lui étaient présentés après leur détention dans les locaux de police.

Les Avocats, constatant que leur présence ne constituait qu'un alibi à une parodie de justice, ont alors décidé d'adopter une attitude de défense passive (en assistant leurs clients lors des interrogatoires, mais sans intervenir).

Comme exemple d'arbitraire dans l'attitude de la justice, les Avocats m'ont signalé qu'un syndicaliste membre du bureau exécutif de l'U.G.T.T., qui avait été arrêté, risquant dix ans de prison comme "instigateur" de la création d'une association de malfaiteurs, a été relâché "sur ordre" parce que sa présence était nécessaire à une réunion du bureau exécutif, alors que d'autres syndicalistes, non membres de ce bureau, qui ne risquent "que" cinq ans de prison, étaient maintenus en détention.

Au moment où je m'entretenais avec les Avocats, il restait encore, d'après leurs indications, 11 détenus à TUNIS.

La mise en liberté de ceux-ci, décidée par ... le Ministre du Travail, n'était pas encore intervenue, comme il a été précédemment rappelé.

Il peut encore être relevé que, dans le cadre de leur stratégie de défense passive, les Avocats ont refusé de déposer eux-mêmes des demandes de mise en liberté de leurs clients, soulignant ainsi davantage le caractère politique des arrestations, et l'absence de respect des principes judiciaires.

Les Avocats m'ont encore précisé que de nombreux autres procès avaient eu lieu en Tunisie, ailleurs qu'à TUNIS.

Sans disposer de statistiques précises, ils ont mentionné une évaluation de 100 à 200 personnes incarcérées dans les mois écoulés.

Les peines de prison prononcées s'échelonnent de 1 ou 2 mois à 10 ou 12 mois, et correspondent à des chefs d'inculpation de circonstance, tels : incitation à la grève, propagation de fausses nouvelles, distribution illicite de tracts, ...

On a même utilisé des procédés touchant à l'honneur et à la vie privée de certains syndicalistes pour essayer de les discréditer (telle une affaire d'adultère montée de toute pièce qui m'a été relatée).

Me BIDA JAMELEDDINE, membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de TUNIS, a quant à lui assuré, le 5 Décembre 1985, lors d'un procès à GAFSA, la défense de trois responsables syndicaux de la Fédération de l'Enseignement, auxquels, pour avoir adressé une lettre non publique au Gouverneur de la région, étaient reprochés les délits d'outrage à fonctionnaire et diffamation à l'encontre d'un corps constitué.

En dépit des observations de leur Avocat sur l'absence de constitution des délits reprochés, ils ont été condamnés à deux mois de prison.

De même, l'Avocat du fils de Habib ACHOUR, lequel a été condamné à un mois de prison pour infraction à la législation sur le contrôle des changes, a contesté la version officielle donnée quant aux "malversations" de son client, qui n'avait, selon lui, commis aucune entorse à un texte réglementaire applicable.

A P P E L

Traduit de l'Arabe

Face à l'aggravation de la crise qui menace aujourd'hui l'U.G.T.T., le Comité Directeur de la L.T.D.H. s'est réuni en session extraordinaire le Jeudi 31 Octobre 1985 et a décidé de lancer le présent appel à l'ensemble des Tunisiens.

La Liberté syndicale est une des libertés publiques fondamentales dont la Défense et la sauvegarde par toutes circonstances, constituent une des raisons d'être de la Ligue depuis sa création.

L'existence de l'U.G.T.T. en tant qu'organisation syndicale populaire doit, par ailleurs, être considérée comme l'une des valeurs essentielle de la Tunisie contemporaine. L'autonomie de cette organisation, sa crédibilité et sa représentativité des aspirations des classes laborieuses constituent des conditions indispensables au développement d'un dialogue effectif, sérieux entre les partenaires sociaux.

Or ce dialogue est bel et bien le seul moyen pour sortir de la crise économique, sociale et politique dans laquelle se débat notre pays ; en même temps qu'il permet d'assurer l'invulnérabilité de notre patrie, sa stabilité et sa capacité à relever les défis auxquels elle est confrontée.

A l'évidence, la paix et la justice sociale-qui sont de nature à contribuer à la cristallisation des efforts pour relever les défis du sous-développement-sont tributaires de l'existence d'un mouvement syndical fort, responsable et mu par des motivations patriotiques clairement affichées.

Sur ces bases, la L.T.D.H. ne saurait accepter aucune divergence dans les affaires intérieures de la centrale ouvrière de la part d'éléments étrangers au milieu syndical.

De même que la L.T.D.H. ne saurait passer sous silence des pratiques tel que le recours aux méthodes violentes pour tenter d'imposer des changements au niveau des structures de l'U.G.T.T. en faisant fi des dispositions des statuts

.../...

comité directeurالهيئة المديرة

et du règlement intérieur de l'organisation syndicale.

Ce qui est plus grave encore, c'est que certaines de ces pratiques inqualifiables ont eu lieu au vu et au su des autorités qui ont pour obligation de veiller à la sauvegarde du droit.

Ces agissements, qui constituent de graves précédents, sont de nature à déboucher sur une situation chaotique en même temps qu'ils sont en totale contradiction avec la philosophie de l'Etat, des Institutions auquel la L.T.D.H. réaffirme son attachement. Enfin, la Ligue déplore l'intervention des forces de sécurité à l'intérieur des locaux de l'U.G.T.T. et les nombreuses arrestations qui se sont abattues sur les syndicalistes sans justification légale convaincante.

Devant la gravité des récents événements et les risques de dégradation rapide d'une situation qui risque d'entraîner le pays dans l'engrenage de la violence et de la mise en cause des principes sur lesquels doit s'appuyer l'Etat de Droit. Un tel engrenage ne pourrait que déboucher sur l'inconnu et mettrait en danger les bases mêmes de notre société en tant que société civile dotée de traditions de tolérance et d'aspirations à la sauvegarde des institutions.

Aussi la L.T.D.H. estime-t-elle de son devoir de lancer un appel pressant à l'apaisement et à l'annonce d'un dialogue effectif et constructif afin de dépasser la crise actuelle sans vainqueur, ni vaincu mais sur la base d'une vision de l'avenir qui prenne en compte l'intérêt supérieur du pays.

La L.T.D.H. en appelle à toutes les forces vives nationales pour qu'elles agissent de concert et qu'elles mettent tout en œuvre en vue de sortir le pays de la crise actuelle par le relance du dialogue avant qu'il ne soit trop tard.

Pour le Comité Directeur
Le Président
S. ZMERLI

Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme

Le comité directeurالهيئة المديرة

Tunis le 25/10/85

Communiqué traduit de l'arabe :

- l'UGTT
- Sfax, l'ONU
- la FIDH

X Au cours de sa réunion hebdomadaire du 25/10/1985 le bureau de la L.T.D.H. a évoqué les questions suivantes :

I. La situation sociale et la dégradation des rapports entre le pouvoir et le syndicat U.G.T.T.

La L.T.D.H. s'inquiète de la récente détérioration du climat social ainsi que de l'escalade de la crise entre l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) et le gouvernement.

Se fondant sur l'examen des positions de toutes les parties en présence la Ligue tient à mettre l'accent sur les éléments suivants :

a) L'UGTT doit être considéré comme un acquis historique majeur que toutes les forces nationales se doivent de sauvegarder et de consolider. Aussi la L.T.D.H. considère-t-elle que toute ingérence dans les affaires intérieures de l'UGTT ou toute tentative de l'affaiblir constitue une inacceptable atteinte à son

b) La Ligue réproouve avec vigueur les attaques répétées contre les locaux des unions régionales de l'UGTT. Elle stigmatise, en particulier, la brutale agression dont a été l'objet, il y a quelque jours, l'union régionale de Sfax.

c) Notre pays vit une des périodes les plus difficiles que nous ayons eu à connaître et cela exige de tous de donner la priorité à l'esprit de solidarité et de cohésion autant qu'à la nécessité de faire preuve de sang froid en privilégiant le dialogue comme moyen décisif pour faire face aux problèmes et aux difficultés.

La ligue adresse un appel pressant aux autorités, en tant que garantes de l'ordre public et de la protection des personnes, des biens et des libertés, afin que soient évités tout recours à la violence, toute contravention aux lois et toute atteinte aux droits de l'homme.

d) La ligue demande que soient engagées, conformément à la loi, des poursuites judiciaires contre tous ceux qui se rendent coupables d'actes de violence.

2. Les incidents de la faculté de gestion de Sfax

Après avoir évoqué l'ensemble des versions qui lui sont parvenues concernant l'information publiée par certains organes de presse et faisant état d'une agression physique contre le doyen de la faculté de gestion de Sfax, le bureau de la L.T.D.H. :

a) dénonce l'intrusion sur le campus de cette faculté d'éléments extérieurs mettant en cause, par leurs agissements, l'immunité de l'institution universitaire et son indépendance.

b) réaffirme son attachement au consensus démocratique qui assure la liberté d'expression et d'affichage à tous les courants étudiants sans exclusive afin qu'ils puissent intervenir de façon publique et responsable sans avoir recours aux pratiques que la ligue dénonce avec force, de l'intimidation, de la violence et de l'usage de masques et de foulards de camouflage.

c) décide, compte tenu de la gravité de l'incident et du caractère contradictoire des versions en présence, de demander à la section de Sfax de la L.T.D.H. de lui faire parvenir d'urgence un rapport détaillé sur cette affaire.

d) met l'accent à la fois sur la nécessité pour les étudiants de respecter le doyen, les enseignants et le personnel administratif, mais aussi sur l'impérative neutralité à laquelle doivent se conformer les doyens et les enseignants afin de se situer au dessus des confrontations partisans étudiantes, contribuant ainsi à enrayer l'engrenage de la violence dans laquelle l'université est malheureusement engagée depuis plusieurs années.

3. Le 40ème anniversaire des Nations Unies

A cette occasion, la L.T.D.H. réaffirme son attachement aux principes sur lesquelles ont été fondées les "Nations Unies" et, en particulier, la sauvegarde des droits de l'homme et celle du droit des peuples à l'auto-détermination. La ligue insiste, toutefois, sur la nécessité d'introduire de profondes réformes dans les méthodes de travail et d'intervention de l'ONU afin de tenir en compte des changements et des mutations qu'a connus la communauté internationale durant les quarante années écoulées mais surtout afin d'en finir avec la logique des rapports de forces et de l'hégémonie des intérêts des nations les plus puissantes.

La Ligue dénonce l'annulation, en dernière minute, de l'invitation officielle qu'il était initialement envisagé d'adresser, à l'occasion du 40ème Anniversaire de l'ONU, à Mr Yasser Arafat, ainsi que le refus d'inviter officiellement un dirigeant de la SWAPO Namibie. La Ligue réproouve ces décisions avec d'autant plus de vigueur qu'elles interviennent à un moment où l'O.L.P. fait l'objet d'une offensive multiforme et où le régime raciste de Prétoria multiplie avec morgue les provocations et les mesures répressives contre le mouvement national et anti-apartheid en Afrique du Sud.

4. La Fédération Internationale

Le Bureau a évoqué avec consternation la prise de position de la F.I.D.H. après le raid aérien barbare contre notre pays et contre le Q.G. politique de l'O.L.P. à Hammam Chatt. Le Bureau, après avoir débattu d'une note présentée par le SG de la L.T.D.H., vice-président de la F.I.D.H., a adopté un document pour réagir, de façon sereine et efficace, à l'occasion de la tenue de la réunion du Bureau de la F.I.D.H. le 2 novembre prochain à Paris.

Pour le Bureau de la L.T.D.H.
Le Président : S. Zmerli

PETITION

Les soussignés, s'inquiètent de la détérioration de la situation en Tunisie et des attaques dont fait l'objet l'UGTT, ses dirigeants et ses militants.

Ils déclarent leur opposition totale au but ouvertement exprimé par le gouvernement tunisien de mettre au pas l'UGTT-seule organisation syndicale représentative et légitime des travailleurs et salariés tunisiens.

Ils s'élèvent contre l'intervention des pouvoirs publics tunisiens dans les affaires internes de l'UGTT.

Ils exigent l'arrêt immédiat des attaques visant l'organisation syndicale et ses dirigeants, la levée de la mesure administrative d'isolement du secrétaire général de l'UGTT Habib Achour, la libération des syndicalistes arrêtés, l'évacuation des locaux syndicaux investis par les milices destouriennes et leur restitution aux représentants légitimes.

Ils exigent le respect du droit et liberté syndicaux, en particulier l'autonomie de l'UGTT qui représente un acquis considérable pour le mouvement syndical tunisien. Ce qui nécessite la restitution des biens mobiliers et immobiliers à l'UGTT ainsi que la garantie de la liberté d'action syndicale.

Considèrent que la liberté syndicale est l'un des fondements des libertés individuelles et collectives, qu'elle est la garantie de toutes les libertés en Tunisie.

Ils considèrent que seul le pouvoir tunisien est responsable de la situation actuelle du fait de ses choix dans le domaine économique, social et politique qui ont eu pour conséquence la baisse du pouvoir d'achat des salariés, le chômage et la crise sociale.

Cette pétition est déjà signée par les associations suivantes:

Association des Travailleurs de Turquie
Conseil de la Communauté Potugaise en France
Union des Travailleurs Africains en France
Fédération des Travailleurs d'Afrique Noire Immigrées
Comité des Travailleurs Algériens
Association des Parents et des Familles Espagnols en France
Association des Marocains en France
Fédération des Associations Espagnoles en France
Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France
Association des Travailleurs Marocains en France
Association des Travailleurs Algériens en France
Association des Travailleurs en France
Rassemblement des Travailleurs Tunisiens en France
Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens.

MOTION DÉPOSÉE À SON EXCÉLLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR
DE LA TUNISIE EN FRANCE LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 1985

Les soussignés, s'inquiètent de la détérioration de la situation en Tunisie et des attaques dont fait l'objet l'UGTT, ses dirigeants et ses militants.

Ils déclarent leur opposition totale au but ouvertement exprimé par le gouvernement tunisien de mettre au pas l'UGTT-seule organisation syndicale représentative et légitime des travailleurs et salariés tunisiens.

Ils s'élèvent contre l'intervention des pouvoirs publics tunisiens dans les affaires internes de l'UGTT.

Ils exigent l'arrêt immédiat des attaques visant l'organisation syndicale et ses dirigeants, la libération des syndicalistes arrêtés, l'évacuation des locaux syndicaux investis par les milices destouriennes et leur restitution aux représentants légitimes.

Ils exigent le respect du droit et liberté syndicaux, en particulier l'autonomie de l'UGTT qui représente un acquis considérable pour le mouvement syndical tunisien. Ce qui nécessite la restitution des biens mobiliers et immobiliers à l'UGTT ainsi que la garantie de la liberté d'action syndicale.

Considèrent que la liberté syndicale est l'un des fondements des libertés individuelles et collectives, qu'elle est la garantie de toutes les libertés en Tunisie.

Ils considèrent que seul le pouvoir tunisien est responsable de la situation actuelle du fait de ses choix dans le domaine économique, social et politique qui ont eu pour conséquence la baisse du pouvoir d'achat des salariés, le chômage et la crise sociale.

Cette motion a été signée par :

Mr Brunet	de la Confédération CGT
Mr E. Amiable	URIF-CGT
Mr J.L. Faure	U.D-CGT 91
MR G. Boudet	syndicat CGT PTT 91
mr J. Faurie	FNT Construction CGT
Mr C. Demoor	FNT Construction CGT
Mr Kruger	Retraités CGT 20 ème arrt
Mr L. Michel	PCF
Mr Y. Fuchs	PCF
Mme Y. Sylvie	PCF

Une délégation du Bureau National de la C.F.D.T a, par ailleurs déposé une motion de protestation et de soutien à l'UGTT.

La Fédération de l'Education Nationale a envoyé une délégation de son Secrétariat national qui a déposé une motion de protestation et de solidarité à l'UGTT



25. NOV. 1985

Monsieur le Secrétaire général,
Fédération Nationale des Travailleurs
de la Construction,
171-173 Av. Jean-Jaures,
F-75940 PARIS CEDEX 19

REF BIT : TUR 1-88-2

22 NOV 1985

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien reçu votre communication du 7 novembre 1985 par laquelle vous avez attiré mon attention sur la situation syndicale en Tunisie.

Je dois vous informer à cet égard que le Directeur général est déjà intervenu auprès du Premier ministre tunisien au sujet de cette affaire et qu'une plainte est actuellement en instance devant le Comité de la liberté syndicale.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur général:

W. R. Simpson,
Chef du service de la liberté syndicale,
Département des normes internationales
du travail.

U.G.T.T. SOLIDARITE
Tél. : 46 07 67 89 - PARIS

LA C.G.T. SOLIDAIRE DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS

LE BUREAU CONFEDERAL DE LA C.G.T. CONDAMNE LES GRAVES ATTEINTES AU LIBRE EXERCICE DU DROIT SYNDICAL EN TUNISIE.

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LE GOUVERNEMENT TUNISIEN A PRIS UNE SERIE DE MESURES VISANT A PARALYSER LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS TUNISIENS, NOTAMMENT EN INTERDISANT LA PUBLICATION DU JOURNAL DE L'UGTT, EN REPRIMANT LES TRAVAILLEURS EN LUTTE POUR LEURS REVENDICATIONS ET EN PROCEDANT A DE NOMBREUSES ARRESTATIONS ET A LA CONDAMNATION A DES PEINES DE PRISON DE PLUSIEURS RESPONSABLES SYNDICAUX.

CES DERNIERS JOURS, C'EST L'ENSEMBLE DES SIEGES DES UNIONS REGIONALES DE L'UGTT QUI A ETE INVESTI PAR LES MILICES DU P.S.D., AVEC LA COMPLI CITE POLICIERE, DES DIZAINES DE MILITANTS DE L'UGTT ONT ETE ARRETES DANS DIVERSES REGIONS DU PAYS.

L'ACCES DU SIEGE DE L'UGTT A TUNIS EST INTERDIT PAR LA POLICE.

LES MESURES REPRESSIVES DECLENCHEES PAR LE GOUVERNEMENT TUNISIEN A L'ENCONTRE DE L'UGTT VISENT A EMPECHER, PAR TOUS LES MOYENS, L'EXPRESSION DU MECONTENTEMENT DES TRAVAILLEURS, PROVOQUEE PAR LE NON RESPECT DES ACCORDS CONTRACTUELS, LA GENERALISATION DE L'AUGMENTATION DES PRIX, LE REJET DE TOUTES REVENDICATIONS SALARIALES.

LA C.G.T. TIENT A ASSURER L'UGTT, LES TRAVAILLEURS TUNISIENS DE SON ENTIERE SOLIDARITE DANS LEURS LUTTES POUR LA DEFENSE DU LIBRE EXERCICE DU DROIT SYNDICAL, LA LIBERTE DE DEFENDRE EN TOUTE INDEPENDANCE LEURS REVENDICATIONS.

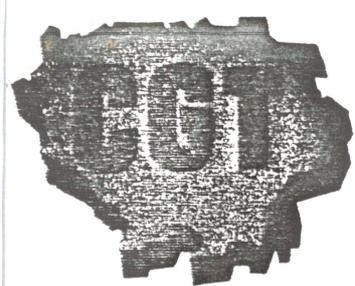
ELLE EXIGE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN L'ARRET IMMEDIAT DE LA REPRES- SION CONTRE L'UGTT ET SES MILITANTS, LA LIBERATION IMMEDIATE DE TOUS LES SYNDICALISTES EMPRISONNES, LA RESTITUTION DES LOCAUX ET DES BIENS APPARTENANT A L'UGTT.

ELLE APPELLE SES ORGANISATIONS CONFEDEREES A CONDAMNER LA REPRESSION SYNDICALE EN TUNISIE ET A EXPRIMER LA SOLIDARITE SOUS TOUTES SES FORMES AVEC L'UGTT.

MONTREUIL, LE 4 NOVEMBRE 1985.

F.3. LES PROTESTATIONS SONT A ENVOYER AU 1ER MINISTRE TUNISIEN :
MOHAMED M'ZALI AINSI QU'A L'AMBASSADE DE TUNISIE A PARIS :
25 RUE BARBEY DE JOUY - 75007 PARIS.

LES MESSAGES DE SOLIDARITE SONT A ADRESSER PAR TELEX A L'UGTT
TELEX N. 0409136641



UNION RÉGIONALE ILE DE FRANCE

PARIS, le 6 novembre 1985

Une nouvelle fois, l'UGTT est victime d'une violente répression (dirigeants arrêtés, locaux saccagés) de la part du Gouvernement, du patronat et du parti au pouvoir.

Cette répression survient après l'échec des négociations entre le Gouvernement et le patronat tunisien, à un moment où le pays traverse une grave crise économique qu'ils voudraient faire supporter aux travailleurs et où l'UGTT affirme de plus en plus son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, conformément aux décisions de son dernier congrès.

C'est pourquoi l'Union Régionale C.G.T. de l'Île-de-France, apporte son soutien total aux syndicalistes victimes de la répression, et exige leur libération immédiate ainsi que la restitution des locaux syndicaux confisqués, et le respect des libertés syndicales.

Le SECRETARIAT



Fédération Nationale des Travailleurs de la Construction

Téléphone : 607.67.39

C.C.P. PARIS 4115-22

171 - 173, AVENUE JEAN-JAURES - 75940 PARIS CEDEX 19

PARIS, le 7 Novembre 1985

U.G.T.T.
Secteur de la Construction
29, Place Mohamed Ali

TUNIS (Tunisie)

Chers Camarades,

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris les arrestations de nombreux militants de votre organisation syndicale.

Nous savions déjà, depuis plusieurs semaines, les dures épreuves qui étaient imposées aux syndicalistes de votre pays.

Malgré les arguments officiels du pouvoir, il est évident que la répression est la conséquence de l'action de l'U.G.T.T. pour défendre la cause des travailleurs Tunisiens, en particulier le pouvoir d'achat.

Dans cette situation difficile, nous vous prions de croire, chers Camarades, au soutien résolu et actif de notre Fédération pour faire connaître la vérité dans notre pays et pour exiger la libération des emprisonnés, le rétablissement des libertés syndicales et de l'U.G.T.T. dans tous ses droits.

Convaincus que votre cause juste triomphera,

Recevez, chers Camarades, nos fraternelles salutations syndicalistes.

B. PRACHT

Membre du Bureau Fédéral

R. BRUN

Secrétaire Général

Résolution
sur la Tunisie

Les journalistes CFDT, réunis en congrès national à Arras le 10 Novembre 1985, confirment les inquiétudes exprimées par leurs responsables nationaux concernant la liberté de la presse et la situation des journalistes en Tunisie. L'arrestation de cinq journalistes dans les derniers jours d'Octobre donne à craindre que les pouvoirs publics de Tunisie soient engagés dans une opération qui vise tout à la fois la liberté syndicale et la liberté d'expression.

C'est pourquoi les journalistes CFDT adressent à l'Association des Journalistes Tunisiens l'expression de leur solidarité sans réserve face à une répression injustifiable. Ils demandent la libération de tous les journalistes tunisiens frappés pour leur appartenance syndicale ou pour leur participation à des organes de presse minoritaires. Ils entreprendront toute démarche utile en ce sens auprès des autorités françaises et tunisiennes.

Deux journalistes tunisiens ont été arrêtés le mercredi 30 Octobre, au siège de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT). Ahmed Noureddine et Lassaad Mediouni travaillaient pour le journal de l'UGTT "As^{saab}", interdit par le gouvernement au mois de Juillet dernier. Ces arrestations s'inscrivent dans ce qui apparaît comme une opération de liquidation du mouvement syndical tunisien.

Telegrammer de SDF/CFDT

Union nationale des journalistes français
Syndicat national des journalistes
Syndicat général des journalistes

Ben Hiba BAHJA

2 Square d'Auvergne
91300 Mussy

Tel: 6011.8330

ASSOCIATION DES FEMMES
TUNISIENNES EN FRANCE

PROJET DE PLATE-FORME

La création de l'A.F.T.F. en tant qu'initiative indépendante, s'inscrit dans le tissu associatif riche et divers, ayant pour cadre la loi 1901.

Notre association, fruit de la réflexion d'un groupe de Tunisiennes et de Tunisiens et d'amis hommes et femmes d'origines diverses, ~~ne~~ se pose ~~nullement~~ comme concurrente envers d'autres associations du même type, et encore moins comme alternative à ces dernières. Elle n'est ~~pas~~ non plus le prolongement d'associations féminines déjà existantes. Il s'agit d'un espace nouveau de rencontre, d'action culturelle et sociale, et de ~~rassemblement civique~~ des femmes Tunisiennes, dans le respect total des ~~femmes~~ Françaises.

Tout en s'adressant en priorité à la femme Tunisienne en France, notre association est soucieuse de :

- ~~ne pas~~ se passer de l'apport masculin,
- ~~ne pas~~ occulter la dimension maghrébine de la question de la femme dans nos contrées,
- ~~ne pas~~ se couper des problèmes de l'autre rive. L'avenir de la femme Tunisienne et Maghrébine, vivant en France comme dans les pays d'origine est le même.

Notre association compte sur le partenariat de toutes les forces démocratiques, qu'elles soient officielles, opposantes ou indépendantes, et s'ouvre à tous les courants intellectuels, confessionnels, socio-culturels en France et dans les pays d'origines, (à condition) qu'ils défendent les droits de la femme et les droits de l'homme en général.

de fait par le règlement

Laïcité

Notre association s'appuie sur le patrimoine (national) Tunisien dans ce qu'il a de plus positif, fait sienne l'idée Maghrébine et proclame son attachement aux acquis universels de la civilisation humaine.

Ce faisant, elle s'estime porteuse des valeurs de modernité, de rationalisme et de tolérance communes à toutes les cultures de progrès.

L'identité intellectuelle qui est la nôtre s'inscrit en faux contre tous les courants qui prêchent l'enfermement, le fanatisme et le racisme sous quelque forme qu'ils se présentent et quelle en soit leur origine. Le projet culturel qui est le notre, pour l'émancipation de la femme Tunisienne et Maghrébine : pour une citoyenneté authentique et une égalité effective - s'oppose en tous points au projet de société extrémiste des forces obscurantistes, sexistes et racistes.

Notre association est une initiative pour les femmes sans exclusives à l'égard des partenaires masculins. Elle est résolument ouverte à l'apport de tous les sympathisants. Elle milite pour l'émancipation des femmes Tunisiennes, dans une Tunisie démocratique, dont l'horizon est Maghrébin.

Son champ d'action, la France, ne saurait la détourner des problèmes vécus par la femme outre méditerranéenne et en particulier le péril politique que constitue l'extrémisme islamiste qui se dresse contre les libertés démocratiques et l'aspiration de nos sociétés à la modernité et au progrès.

Les idées, au départ, tournent autour de =

→ Laïcité ⊕ droits de l'II.

→ Les acquis des femmes en Tunisie

→ Contre le projet islamiste

بيان من القيادة العامة لمنظمة الأحرار التونسيين الى جميع الاخوان المناضلين
داخل القطر وخارجه .

أيها الاخوة الأحرار السلام عليكم وبعد
ان القيادة العامة لمنظمة الأحرار التونسيين التي رفعت زاية الكفاح المسلح ضد الحكم البورقيبي
الفاشي العميل ، تعلم جميع التونسيين عن رغبتها الملحة في الاعلان عن تأسيس جبهة موحدة معارضة
لسياسة السلطة الحاكمة في البلاد ، وذلك ايمانا منا بجدالة قضيتنا وادانة المجرمين السفاكين بكل
ما اقترفوه من جرائم بشعة في حق شعبنا العربي في تونس .

ان فشل السلطة الحاكمة في البلاد واعتراف بورقيبة بالفشل الذريع والافلاس المبين والاختفاق في جميع
الميادين ليس بجديد ولا بمفاجأة ، انما هي سلسلة من مؤامرات دنيئة طالما قاومها الشعب العربي
في تونس ، ونحن لن نتعرض هنا الى نشوء وتكوين وارتباط بورقيبة العميل ، بل يكفي بأن نشير الى أن
العصابة الحاكمة في البلاد انتهت مسرحيتها وكشفت أوراقها وولت على أعقابها تجر أذيال الخيبة
والافلاس . كما أن الدور التأمري الذي لعبه رئيس العصابة بورقيبة منذ ظهوره على مسرح السياسة يكفي
الخونة المفلسين . . .

الا أن الواجب الوطني المقدس يدعونا اليوم أكثر من أي وقت مضى لنكون عند حسن ظن شعبنا
على مستوى المسؤولية الكاملة ، لنقود أمتنا وشعبنا الى شاطئ السلام والوحدة والعزة والكرامة ، بعد
أن كشفت المؤامرات الدنيئة وبان وجه العملاء الحقيقي ، ولم يبق أمامنا اليوم الا الاعلان عن الجبهة
الموحدة بكل ما يتطلبه العمل في حزم وعزم واصرار ، جاعلين بذلك حدا نهائيا لسياسة البطش
والقتل والتشريد والتشتيت والتعذيب التي ما رستها السلطة البورقبيية ضد الشعب منذ حوالى
عشرين سنة .

ان المؤامرات التي أحيكت ضد بلدنا تونس الجريح لم تنته ولم تقتصر على الأفراد أو
الجماعات ، بل الأمر أخطر من ذلك وأدهى وأمر . . .
فانما كان بورقيبة قد اختار علة المرض في احدى أذواره التمثيلية ليتخلص من مواقفه السابقة ويتمكن
من ضرب الشعب محاولا ايها الجميع بأنه مخدوع . . . فالجميع يعرف أن بورقيبة هو الذي خدع الناس
وخان مسيرة الشعب نحو الوحدة والحرية والاشتراكية .
وانما كان بورقيبة قد تبني فكرة الاشتراكية في احدى مخططاته الامبريالية فهي لضرب الاشتراكية
بالاشتراكية نفسها ، وما أبعد الاشتراكية عن بورقيبة والامبريالية .

كذلك اعلان بورقيبة عن فشله الذريع وافلاسه الخير مخترع واستعطافه الشعب ، وطلب العفو منه
أكبر اعتراف بعجزه أمام وهي الشعب التونسي الذي أصبح يعرف جيدا العسف الجهنمي المتواصل
الذي يرتكبه بورقيبة الرجل الذي اتخذ من التمثيل رسالة له مرة بمهاجمة " أعضاده " وأخرى بعزلهم
وهو باق في الحلقة المفرغة في تبديل وتحويل وتحويل مجموعة أعضاده الخاضعين لتصرفات شرطية تحت
رحمة القتل الذين رفعهم الى مستوى المسؤولية السياسية .

كل هذا وذلك يكشف استمرارية المؤامرة الخطيرة التي تنتظر الشعب العربي في تونس ،
حيث تتبرص الأعداء ، للانقضاض على الشعب من جديد تحت ستار الوحدة القومية ، التي تدل
دلالة قاطعة على أن المعتدين متمادين في سياسة التزيم والتخدير والقضاء على الشعب .

والا وكيف ولماذا يعلن بورقيبة عن العفو المزيف على جميع المناضلين بالخارج ، متجاهلا بذلك
افلاسه وفشله وحق الشعب عليه في الحرية والوحدة والاشتراكية طيلة عشرين سنة كاملة من حكمه الرجعي
.... /

الاقطاعي الامبريالي المتصادى في ارضاء السُلطة العاملة على تجزئة الأمة العربية الواحدة ، والقضاء على كل ما يمت اليها بصيلة . ان واجب جميع الرجال النزهاء والمناضلين الأوفياء الاندماج في جبهة موحدة يمكنها خوض المعركة التي ستكون قاسية وطويلة . فالمعركة هي الطريق الوحيد لتحقيق الوحدة والغزة والكرامة .

ان الشعب التونسي متعطش اليوم أكثر من أى وقت مضى لضرب محيكي المؤامرات المستمرة التي أصبحت تزخر بها الحياة السياسية في تونس العربية التي يحاول طمسها عميل الامبريالية باقتراحاته مقابلة أحد زعماء العصابات الصهيونية مساهمة منه في ضرب الثورة الفلسطينية على حساب تونس العربية . وهكذا فعلت البروقبية بالقضية العربية سنة 1967 عندما ثارت القاعدة الشعبية تشد الحرب وتطلب الموت على الأرض العربية نَج بمئات التونسيين في أعماق السجون من أجل مطالبتهم بالمشاركة في المعركة وتأييدهم للشعب الفلسطيني واستنكارهم العدوان الصهيوني .

وبعد هذا كله لم يتروع بورقبية في الاعلان عما حصل للأمة العربية من نكبات محاولا الكسب مرة أخرى على حساب أشلاء الضحايا ودموع الأراذل ، متجاهلا بذلك دوره الرئيسي في الهزيمة النكراء ، وما قدمه للصهيونية العالمية والامبريالية الأمريكية في المؤتمرات العربية

وما مقابلة وزيره للخارجية المصمودى مع وزير المالية الاسرائيلي بن نحاين سابير في شهر جويلية 1971 الا تأكيداً لسياسة التواطؤ والعمالة البروقبية .

ان الحديث عن مأساة الشعب العربي في تونس يطول ، وجميع الاشتراكيين والديمقراطيين وكافة القوى التقدمية تساند قضيتنا وترفض وتقاوم الاضطهاد والهيمنة والاستبداد ، وعليه فان الوقت قد حان وساعة العمل قد دقت للتضامن والاتحاد والتلاحم في جبهة موحدة تستطيع أن تقضي على مختلف أشكال التسلسل والاستغلال . وبهذا نكون أوفياء لأنفسنا وعاملين بشكل دائم ومستمر تحت شعار جبهة شعبية قادرة على تجاوز ما يحقرها من عقبات . ومن هذا المنطلق تعاد الى جميع التونسيين كرامتهم ويوضع حدا لاغتصاب حقوق العمال والفلاحين وتحرير الجماهير من حكم الرجعية وتشارك في تقرير المسؤولية .

ان واجبنا يملي علينا الوحدة فالجدران التي تفصل بيننا رقيقة وواهية وتناقضاتنا ثانوية ونقاط التلاقي أكبر من كبيرة ، اننا نعمل لأهداف واحدة ندعو جميعا لبناء نظام ديمقراطي شعبي ، وعليه فانه لا بد أن نلتقي وأن تكون هذه الجبهة الطريق الوحيد والخطوة السليمة لمواجهة الأخطار المحدقة بالشعب التونسي الذي يمر بمرحلة خطيرة تتطلب الحشد الكلي لجهود القوى التقدمية لمجابهة التحالف الامبريالي الصهيوني الرجعي الذي تقوى نفوذه وانتشر مرضه واتسعت رقعة اصابته فوجد المناخ الملائم لتنفيذ مخططاته واحاكة مؤامراته الدنيئة ، مستغلا نوع اليأس والفقر اللذين أصابا بعض المناضلين من جراء بعض الأوضاع العربية والقوى الرجعية التي كانت ولا زالت حبر عثر في طريق العمل الايجابي المجدي وفي طريق وحدة النضال بين أفراد الشعب العربي الواحد .

ان الايمان بالمبادئ الراسخة والأهداف السامية والنضال المستمر لمصالح الجماهير الأساسية يتطلب منا الالتقاء في جبهة موحدة عاملة على تعبئة قوى الشعب الثائر مشيرة الفزع والروع في قلب القوى السوداء داخل القطر وخارجه ، هادمة سور العزلة الذي أقامته البروقبية وحليفاتها ضد القوى الثورية الصامدة .

وما محاولة بورقيبية في انقاذ نظامه بلعة العفو المزيف الا مخططا لتهديم المنظمات السياسية وضرب المناضلين شاركت في صنعه الامبريالية الامريكية والصهيونية العالمية التي يربطها مصير واحد يحتم عليهما التكتل وتبادل التجارب أمام تصاعد نضالات الشعب التونسي الذي رفض ويرفض كل نداء رجعي امبريالي مبني على الخديعة والتضليل يتخذ أصحابه من العفو الزيف ستارا لاختفاء عمليات القمع التي تمارسها السلطة ضد أبناء الشعب العربي في تونس ، وكذلك لتقسطي عملية الانتخابات الرئاسية التي ستقع في أواخر سنة 1974 ، وهي برهان صادق وكشف مبين وتوعية تامة على وجه بورقيبية الحقيقي الذي لم يتورع في خرق الدستور التونسي وتقييد القانون من كل أركانه وجوانبه .

بعد أن فشلت في تغطية خياناته ومؤامراته الكبرى الموجهة ضد الأمة العربية جمعا ، محاولا احياء منظمات جديدة وخلق زعماء جدد لخلف أولئك الذين كشفوا أمام الشعب معيدا طعنات أخرى من الخلف ، بعد أن حصن على نفسه خارجيا بامضاء معاهدات واتفاقات يخلي له (الحلف) بموجبها المجال بضرب المناضلين الأحرار ومنعهم من التحرك والنضال وصرهم عن العمل الثوري الفعال . وهكذا ليتسنى للحكم البورقيبي العميل الخروج من المأزق وبهذا تكون بعض النظم العربية قد ساهمت مساهمة فعالة ومجدية في صيانة وابقاء النظام العميل في تونس .

وأمام هذا الوضع المؤسف والمؤلم والمؤثر نقول بصراحة ان الترابط المصلحي والمصيري بين أنظمة المغرب العربي والقوى المعادية للمناضلين من جهة لهو الذي يقف موقف الحارس الأمين على نظام بورقيبية ويدفع به الى الاستمرارية والدوام

الا أن نضالات الشعب العربي في تونس ومحاولاته للقضاء على البورقيبية لن تتوقف ولن تعيقها المخططات الامبريالية ولن تنال منها كما نالت في الماضي أي أثناء وبعد محاولة الانقلاب الرائدة سنة 1962 عند ما أقدم بورقيبية على المجزرة الرهيبة التي أظهرته في مظهره الحقيقي مظهر المجمع السفاك .

أيتها الجماهير التونسية المناضلة ان التاريخ لا يرحم المستضعفين المتخادلين المستسلمين لأي ضغط أو هجوم وان ارادة الحياة تحتم علينا استمرارية النضال حتى النهاية ، وثقوا بأن حركة 23 ماي 1966 المسلحة قد أثبتت قدرتها على الصمود في وجه البورقيبية وأسيادها الامبراليين وهي تواصل المسيرة بكل شجاعة وثبات نحو الوحدة والعزة والكرامة ولن تستسلم لأي ضغط أو هجوم مهما بلغت شرارته .

وأن ايماننا العميق بوحدة النضال والمناضلين والانطلاق من الهدف الواحد ، هو الذي يجعلنا نصمد ونقاوم جميع الحركات الانفصالية التي أثارها البورقيبية وأسيادها الامبراليين لاثارة التفرقة بين أبناء الشعب العربي الواحد ، الذي رفض في الماضي ويرفض في المستقبل هذا الأسلوب الرجعي الامبريالي الذي اتخذته البورقيبية كدرع واق لها ، لمنع تقدم نضالات الجماهير التونسية ، وتحقيق أهداف الأمة العربية في الوحدة والحرية والاشتراكية ، والنصر حليف الجبهة الموحدة .

عن القيادة العامة

لمنظمة الأحرار التونسيين

م . الحرشاني

تفصيلة تونس في 31 ديسمبر 1973 م

" Communiqué "

Au terme d'un simulacre de justice, la Cour de la Sûreté de l'Etat vient de prononcer un verdict particulièrement scandaleux :

15 membres impliqués dans les événements de Gafsa viennent d'être condamnés à la peine capitale,
10 aux travaux forcés à perpétuité,
et des dizaines à de lourdes peines allant jusqu'à 20 ans de réclusion.

Ce procès demeurera dans les annales de la Justice Tunisienne comme un point noir. Aucune règle élémentaire de justice n'a été respectée. Il y a eu une violation systématique des droits et des principes de la procédure pénale et de la défense (les avocats - pourtant commis d'office - n'ont pu rencontrer leurs clients ce qui a incité l'un d'eux à se retirer ; l'instruction a été bâclée hâtivement etc...).

Ce verdict est d'autant plus scandaleux qu'il a été prononcé par une juridiction d'exception où figurent 2 députés qui, bien avant le procès, ont fait appel à la vengeance de la Tribune de l'Assemblée Nationale.

Notre organisation, tout en rappelant ses positions de principe sur les événements de Gafsa et qui se résument en 3 points :

1) Les événements de Gafsa trouvent leur origine en Tunisie et plus particulièrement dans les choix et les options politiques anti populaire et anti démocratique et dans l'accaparement par le parti unique : "le Destour" de la vie politique dans le pays ;

2) Au delà des divergences sur les méthodes utilisées par les patriotes de Gafsa que nous considérons par ailleurs comme inadéquates et inopérantes, nous estimons que ces derniers sont des militants Tunisiens animés par de sincères convictions patriotiques ;

3) Nous récusons toute tutelle et intervention étrangère dans la lutte démocratique de notre peuple ;

considère que l'opposition nationale et démocratique ne doit, en aucun cas, faire les frais des rivalités des régimes arabes et des grandes puissances étrangères.

Afin de sauver la vie de ces militants et d'éviter que l'irréparable ne soit commis, nous appelons les forces démocratiques tant à l'échelle nationale, arabe et internationale d'agir vite et ensemble pour arrêter la main des bourreaux.

Faut-il rappeler que la mort de 15 personnes, dont la majorité est composée de jeunes, ne réglera en rien les problèmes du pays.

Si par malheur, cette sentence se trouvait appliquée, elle inaugurerait une ère de terreur et de règlements de comptes politiques qui ne fera qu'hypothéquer d'avantage l'avenir politique et les perspectives de changement dans notre pays.

NON A LA PEINE DE MORT
VIE SAUVE AUX MILITANTS DE GAFSA
AMNISTIE GENERALE et INCONDITIONNELLE

Paris, le 30/3/80

بيان غرة ماي ٢٠٠١

إن المناضلات والمناضلين المضيين أسفله إيماننا منهم بما أرسته حركة اليسار التونسي من مبادئ وقيم تهدف إلى تحقيق الحرية السياسية والعدالة الإجتماعية لفائدة الطبقة العاملة والطبقات والفئات الشعبية المستقلة والضطهدة،

وانطلاقا من قراءتهم للواقع السياسي الذي تميز منذ تركيز الإستعمار الجديد في سنة ١٩٥٦ بإرساء نظام دكتاتوري طأم على احتكار الحزب الحاكم للحياة السياسية والإستبداد على الطبقات والفئات المضطهدة بواسطة الأجهزة الأمنية والإدارية وقمع النضالات العمالية والشعبية وتنظيم المحاكمات الصورية وتعذيب المناضلين ومنعهم من حقوقهم الأساسية في حرية الرأي والتعبير والصحافة والتنظم والإجتماع والتظاهر ومصادرة سيادة الشعب بتنظيم انتخابات متتالية رئاسية وتشريعية وبلدية صورية وتنصيب مجالس جهوية ومحلية وقروية وإرساء منظومة قانونية (دستور وقوانين وتشريعات) تتعارض مع حق الشعب التونسي في ممارسة حقوقه المضمونة في الإعلان العالمي لحقوق الإنسان والمواثيق الدولية وإرساء إعلام آحادي زائف وضرب استقلالية المنظمات والجمعيات ومنع حرية النشاط السياسي والنقابي والشبابي والثقافي،

ونظرا لتواصل هذا النظام بعد انقلاب ٧ نوفمبر ١٩٨٧ في مصادرة سيادة الشعب التونسي وقمعه للحرريات وتعاضم دور الأجهزة البوليسية والميليشيات المتشكلة من شعب دستورية ولجان أحياء التي أصبحت تتحكم في جميع مجالات الحياة السياسية والإجتماعية والثقافية والفردية للمواطنين،

ولما آل إليه الوضع الإقتصادي من تأزم عميق ناتج عن التبعية لرأس المال العالمي والتي تعمقت بتطبيق برنامج الإصلاح الهيكلي بتعليمات من صندوق النقد الدولي والبنك العالمي وما تلاها من اتفاقيات شراكة مع السوق الأوروبية المشتركة والإنخراط في منظمة التجارة العالمية نتجت عنها متظافرة التفتوت في ممتلكات القطاع العمومي التي تراكمت طيلة عقود بفضل جهد الطبقة العاملة وجميع الشغاليين وخصوصة مطردة لجميع مجالات الإقتصاد ومصادرة أموال الشعب وارتهان مصيره ومستقبله لفائدة الدوائر الإمبريالية والشركات متعددة الجنسيات والإستحواذ على خيراته من طرف حفنة من العائلات المحيطة بالسلطة واستشراء الفساد وظهور فئة إجتماعية هامشية لا هم لها سوى نهب ممتلكات الشعب مما أدى إلى تعميق الفوارق الطبقيّة والزج بطوابير جديدة من المواطنين في بطالة عمقتها هشاشة، إنتشغيل وتفقير متزايد للفئات والطبقات الشعبية وتهميش عدد متزايد من المواطنين عن الدورة الإقتصادية،

ونظرا لما تميز به الوضع الإجتماعي من تفاقم للبطالة خلافا لما تروج له الدعاية الرسمية وبعض الدوائر الإمبريالية التي لها مصلحة في إبقاء الوضع الحالي على ما هو عليه ومن خصوصة للمرافق الإجتماعية وخاصة الصحة والتعليم والنقل والمسكن مما أدى إلى انتهاك متزايد للحق في الصحة والعلاج والتغطية الإجتماعية والمساواة أمام المرض وتراجع متواصل في مجانية التعليم مما أدى إلى اللامساواة أمام الحق في التعليم وتفاقم أزمة السكن والنقل، ونتج عنه زيادة تفشي الإجرام والبلغاء وتعاطي المخدرات وغيرها من الظواهر الإجتماعية المقترنة بالفقر والتهميش،

ومما عمق هذا الوضع السائد ما تقوم به البيروقراطية النقابية يد السلطة في صفوف الطبقة العاملة التي عملت على لجم الشغيلة وتميرير خيارات النظام داخل الإتحاد العام التونسي للشغل وساهمت في طرد العديد من النقابيين من العمل وتجريدتهم من مسؤولياتهم النقابية وتلفيق التهم ضدّهم لمحاكمتهم،

وتشكل وضعية المرأة أداة دعائية للسلطة في محاولة للتغطية على تواصل اضطهادها وقمعها واستغلالها المزدوج في العائلة والمجتمع. فالتمشي التلفيقي بين الذهنية التقليدية والتوجه العصراني المشوه الذي طبع مجلة الأحوال الشخصية لا يزال قائما

ومتجسدا في التمييز القانوني بين الجنسين وفي غياب التنصيص الواضح بالدستور على مبدأ المساواة بين الرجل والمرأة في كل الحقوق والواجبات وهو الأمر الذي يبقي الباب مفتوحا دوما أمام خطر الإنتكاس تحت الضغط السلفي أو عبر صفقة معه. وعلى مستوى واقعي تقع المرأة تحت طائلة الفكر الذكوري وعدم المساواة في الشغل والتحرش الجنسي والعنف،

ويشكل الشباب نسبة هامة من المجتمع غير أن الطاقات الكامنة فيه للخلق والإبتكار والتغيير تقابلها سياسة أبوية وصائية أساسها التفجير والتهميش والتكبير والعنف تحرمه من حقوقه في التعليم والترفيه والتعبير الحر والتنظم الحر والشغل، وخلافا للخطاب الرسمي الذي يخلتزل العناية بالبيئة في توظيف الإعتمادات الأجنبية الطائلة في "تجميل" مداخل المدن وبعض الشوارع الرئيسية تشهد تدميرا خطيرا للمحيط البيئي والطبيعي واختلالا لتوازنه عبر تفاقم التلوث وتراجع مساحات المناطق الزراعية والغابات وتفاقم التصحر وتناقص مياه الشرب والري إضافة إلى التفويت في قطاع النظافة لصالح القطاع الخاص وتكاثر إلقاء النفايات الصناعية الخطيرة مما أدى إلى تفشي أمراض غير معهودة لدى الأوساط الشعبية العريضة،

ونظرا لما آل إليه الوضع الثقافي من خنق للمبدعين ومحاصرتهم ماديا ومعنويا وفرض رقابة مسبقة عليهم من قبل الدولة ومنعهم من الدفاع عن حقوقهم في إطار جمعيات مستقلة وفي المقابل تدعم الدولة مروجي الإنحطاط الثقافي و الخرافة والشعوذة والثقافة السلفية وتنصب على المنظمات الثقافية المجموعات الموالية لها والمعادية لحرية الإبداع مما أدى إلى تهميش الشأن الثقافي والحيلولة دون انتشار الإنتاج الثقافي التقدمي والديموقراطي والعلماني،

ونظرا لانخرط النظام في سياسة الإستسلام وتصفية القضية الفلسطينية والتطبيع مع العدو الصهيوني وقمع الشعب التونسي لمنعه من التحرك لموازرة القضية الفلسطينية من أجل تحرير فلسطين ومنعه من مساندة القضايا العربية العادلة ومساندة نضالات الجماهير العربية من أجل حقوقها الوطنية والسياسية والإجتماعية والثقافية. وعلى عكسه انخرط النظام في تنسيق أمني مع بقية الأنظمة العربية لمطاردة المناضلين والمعارضين وتصفيتهم هذا إضافة إلى ربط البلاد بالعديد من الإتفاقيات العسكرية والسياسية والإقتصادية التي تكرر الإلحاق العسكري والسياسي والإقتصادي لتونس بالإمبريالية،

وتواصل مع تجذر حركة اليسار في تاريخ تونس الحديثة حيث كان لها دور ريادي منذ مطلع العشرينات في طرح المسألة الوطنية والإستقلال وفي تأكيد الإرتباط العضوي بين التحرر الوطني من الإستعمار وانعتاق الطبقة العاملة وجماهير الشعب من الإستغلال والإضطهاد الطبقي،

ووفاء لرموز الحركة العمالية والوطنية محمد علي الحامي والطاهر الحداد ولما تراكم من نضالات مختلفة في جميع ميادين الحياة والقطاعات والساحات ضد الدكتاتورية والإستغلال الطبقي والإضطهاد الإجتماعي والسياسي، فكان النضال من أجل الديموقراطية والحريات في الستينات والدفاع عن استقلالية وديمقراطية المنظمات الجماهيرية ضد وصاية حزب السلطة التي عرفت مداها في حركة فيفري ١٩٧٢ الطلابية وانتفاضة العمال في ٢٦ جانفي ١٩٧٨ والوقوف بحزم ومبدئية لصالح الشعب ضد السلطة والمشروع السلفي والمساهمة الفعالة في انتفاضة الخبز في جانفي ١٩٨٤ من أجل مجتمع بديل قائم على أساس المواطنة الكاملة وسيادة الشعب، هاته النضالات التي شاركت فيها أجيال متعاقبة من المناضلات والمناضلين تعرضت للإعتيال والتعذيب والمحاكمات الجائرة والسجون والبطالة والنفي عن الوطن ومنعت من حقوقها الأساسية في التعبير والتنظم والعمل السياسي والنقابي والجمعياتي،

وتواصل مع نضالاتها ضد نظام ٧ نوفمبر ورفضها الإنخراط في لعبة "الميثاق الوطني" والتصويت لبن علي في جميع الإنتخابات الرئاسية والمشاركة في الإنتخابات البرلمانية السورية، وصمود مناضليها في مجمل القطاعات الإجتماعية والديمقراطية التي ينتمون إليها رغم القمع المسلط ضدهم والذي لم يتوقف بعد انقلاب ٧ نوفمبر تشهد عليه المطاردات البوليسية والتعذيب وتلفيق

التهم والمنع من حرية العمل السياسي والجمعياتي (قمع مناضلي حزب العمال الشيوعي التونسي ومناضلي التيار الوطني الديمقراطي ومناضلي منظمة الشيوعيين الثوريين ومناضلين يساريين مستقلين. وشمل القمع حركات سياسية أخرى عارضت نظام ٧ نوفمبر مثل حزب الوحدة الشعبية (محاكمة جويلية ١٩٨٩) وبعض المناضلين القومييين.

وبعد أن افتضح أمر النظام للجميع في الداخل والخارج وطال القمع بقية القوى السياسية والفعاليات التي انخرطت في "الميثاق الوطني" وساندت بن علي من حركة النهضة إلى حركة الديمقراطيين الإشتراكيين وبعض الليبراليين،

وانطلاقاً من مبادئنا المشتركة المناهية بالحرية والديمقراطية والعدالة الإجتماعية والمساواة الفعلية بين المواطنين بدون تمييز جنسي أو عرقي أو قومي أو ديني، ومن إيماننا العميق بأن الديمقراطية لا يمكن أن تتحقق إلا في إطار حرية الطبقات والفئات المستغلة والمضطهدة وفي إطار المساواة والعدالة الإجتماعية، نعلن تجددنا معاً وعزمنا على النضال المشترك من أجل :

- دستور جديد ديمقراطي يكرس الحرية السياسية للشعب ويوفر الضمانات اللازمة لتحقيقها ويقوم على أساس لائكية الدولة وعلمانية المجتمع تتكفل بإصداره جمعية تأسيسية تكرر السيادة الشعبية وتسن القوانين الجديدة الديمقراطية التي تحقق للشعب حرية تكوين الأحزاب والجمعيات وممارسة حرية التعبير والصحافة والاتصال والتظاهر والإجتماع والتنقل،
- حل جميع الهيئات والهيكل التمثيلية غير الشرعية (برلمان - بلديات - مجالس جهوية وقروية ومحلية ...) وإعادة بناء كل الهيئات والهيكل التمثيلية على أساس الانتخاب الديمقراطي الحر والنزيه القائم على التمثيلية النسبية وحق كل مواطنة ومواطن في الترشح لكل المؤسسات والمسؤوليات،
- حل جهاز البوليس السياسي وإخضاع نشاط مصالح الأمن لمراقبة ممثلي الشعب التونسي المنتخبين ديمقراطياً ومصادرة ممتلكات التجمع الدستوري باعتبارها من المال العام ووضع حد لتفرغ أعضائه وحل ميليشياته ولجان الأحياء واليقظة،
- إطلاق سراح المساجين السياسيين وسن العفو التشريعي العام وفرض حرية التعبير والصحافة والإعلام والاتصال والإجتماع والتنظم والتنقل وممارستها ورفع الحصار البوليسي على جميع الفضاءات،
- رفض الطروحات الفوقية التي تختزل نضالات شعبنا في انتخابات ٢٠٠٤، كما نعلن رفضنا كل السيناريوهات التي يعدها النظام لإخراج مسرحية ولاية جديدة تكرر الرئاسة مدى الحياة ... مرة أخرى!
- فرض المساواة الفعلية والحقيقية بين النساء والرجال في جميع ميادين الحياة مثل المساواة في العمل والإرث وغيرها والنضال ضد العنف المسلط على المرأة داخل العائلة وخارجها،
- فرض حرية العمل النقابي وديمقراطية التمثيل النقابي الذي يضمن سيطرة القواعد العمالية والشغيلة على الهيكل الممثلة لهما وإرجاع النقابيين المطرودين والتعويض لهم.
- التصدي لبرنامج الإصلاح الهيكلي وإتفاقيات الشراكة والنضال ضد الإنخراط في سياسة العولمة الرأسمالية وما ترتب عنها من نتائج،
- التصدي لسياسة الخصخصة والتفريط في ممتلكات الشعب وأمواله والتشهير بالفساد والمطالبة بمحاسبة المسؤولين عنه واسترجاع ممتلكات الشعب المستولى عليها،
- فرض الحق في تعليم مجاني وطني وشعبي وديمقراطي وعلماني،
- فرض مجانية المرافق الإجتماعية لأبناء الطبقات الكادحة وفي مقدمتها الحق في الصحة والعلاج والتغطية الإجتماعية التي تضمن المساواة أمام المرض والحق في السكن اللائق وفي بيئة سليمة من النفايات وكل ما يخل بنظافتها وتوازنها.
- بناء ثقافة ديمقراطية معادية للإمبريالية معتزة بقيم الحرية والعقلانية والتقدم المضيئة في تراثنا الحضاري العريق والمشاركة مع ذات القيم من التراث الحضاري الإنساني وذلك بغاية تحديث المجتمع عبر تجاوز البنى الثقافية السائدة بوجهها الإبتدائي الإغترابي والسلفي الغيبي،

- فرض حق وحرية الإبداع ومؤازرة المبدعين من كتاب وشعراء وفنانين ودعم انتاجاتهم ماديا ومعنويا والدفاع عن حرية تكوين الجمعيات الثقافية وعن استقلالية الجمعيات والمنظمات الثقافية الموجودة عن السلطة (اتحاد الكتاب، اتحاد الفنانين التشكيليين، جمعية الصحفيين، اتحاد المسرحيين، جمعيات السينما...).

- دعم الحركة الطلابية كجزء لا يتجزأ من الحركة الشعبية في نضالها من أجل الدفاع عن حقوق الجماهير الطلابية المادية والمعنوية،

- دعم القضية الفلسطينية ومؤازرة الشعب الفلسطيني في نضاله ضد الكيان الصهيوني المصطنع والمستعمر لأرضه والتصدي لجميع أشكال التطبيع في تونس وفي الوطن العربي،

- مساندة جميع القضايا العادلة في الوطن العربي ونضالات الجماهير العربية من أجل التحرر الوطني والإنعتاق الإجتماعي والوحدة،

- مساندة نضالات الطبقة العاملة العالمية ضد العولمة الرأسمالية، ومساندة نضالات الشعوب والأمم المضطهدة ضد الإستعمار والإمبريالية العالمية وعلى رأسها الولايات المتحدة الأمريكية سبيلنا التضامن الأممي من أجل التحرر الوطني والإنعتاق الإجتماعي والإشتراكية.

نحن المناضلات والمناضلون المضمون أسفله والمنتجون لمختلف قطاعات المجتمع وبمناسبة إحياء عيد العمال العالمي لسنة ٢٠٠١ نعلن عزمنا على النضال المشترك وتوحيد ممارساتنا الميدانية من أجل المشاركة في استنهاض الشعب التونسي بطبقاته وفتاته المستغلة والمضطهدة حتى يفرض بنفسه ولنفسه حقه في الحرية والسيادة مما يمكنه من ممارسة حقوقه المدنية والسياسية والإقتصادية والإجتماعية والثقافية.

الإسم واللقب	القطاع والمسؤولية	الجهة	الإمضاء

PLATE FORME

Dans le but de faire face à la grave situation que vit notre pays, des militants démocrates et progressistes tunisiens, résidant à l'étranger, indépendants ou appartenant à des organisations sociales, humanitaires ou politiques, se sont regroupés, à l'appel du R.T.T.F. (Rassemblement des Travailleurs Tunisiens en France), organisation de masses, créée par l'U.G.T.T. (Union Générale du Travail en Tunisie), pour mener sur une base unitaire, un travail d'information et de solidarité avec l'U.G.T.T. et les luttes populaires en Tunisie, dans le cadre d'une structure où l'adhésion est individuelle.

Les évènements qui secouent la Tunisie rappellent à plus d'un titre les journées qui ont précédé la répression sanglante de janvier 1978, et illustrent la volonté permanente du pouvoir Destourien de démanteler l'U.G.T.T. et réprimer les luttes populaires :

- . L'arrêtation de dizaines de militants démocrates et syndicaux ;
- . L'ingérance du pouvoir dans les affaires intérieures de l'U.G.T.T. ;
- . La répression dans le sang de la révolte du pain de 1984, provoquée par la politique anti-sociale et anti-populaire du pouvoir Destourien ;
- . La suspension du journal "ECH CHAAB" organe de la Centrale syndicale U.G.T.T. ;
- . La campagne de dénigrement visant l'U.G.T.T. et ses dirigeants légitimes ainsi que les attaques perpétrées par les milices du parti au pouvoir, aidées par la police et qui ont abouti à l'occupation par la force des locaux de la centrale syndicale ;
- . L'empêchement de facto du fonctionnement de toutes les structures de l'U.G.T.T. par l'arrestation de nombreux cadres et membres du B.E. de l'U.G.T.T., visés par de graves accusations dénuées de tout fondement, notamment l'accusation d'"anti-patriotisme" et de "haute trahison".

De ce fait, une campagne d'information et de solidarité unitaire s'impose à tous les Tunisiens préoccupés par les luttes populaires, le sort de l'U.G.T.T. et l'avenir de la Patrie.

Cette campagne, qui a pour but de sensibiliser davantage l'opinion arabe et internationale, doit se développer sur les bases suivantes :

- 1 - LA DENONCIATION ACTIVE de toutes les pratiques répressives perpétrées par le pouvoir Destourien, sa police et ses milices armées à l'encontre de l'U.G.T.T. et ses dirigeants légitimes ;
- 2 - LE SOUTIEN SANS RESERVE à la classe ouvrière et aux masses populaires Tunisiennes face à la terreur organisée par le Pouvoir et sa volonté de mettre à genoux et de domestiquer, voire détruire l'U.G.T.T., unique organisation syndicale légitime dans ce pays ;
- 3 - LA SOLIDARITE EFFECTIVE avec les luttes qui se développent dans le pays contre le coup de force et la répression qui frappent la direction, les cadres et les militants de l'U.G.T.T. ;

4 - L'EXIGENCE DE :

- a. la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus syndicaux ;
- b. l'évacuation immédiate de tous les locaux de l'U.G.T.T. par la milice de Destour ;
- c. l'annulation de toutes les mesures arbitraires et anti-syndicales prises à l'encontre de l'U.G.T.T., ainsi que les poursuites judiciaires et les licenciements abusifs ;
- d. la restitution à l'U.G.T.T. de tous ses biens mobiliers et immobiliers
- e. la levée de l'interdiction de réunions syndicales sur les lieux du travail.

5 - LA DENONCIATION de toutes les manoeuvres du gouvernement visant à écarter le secrétaire général Habib ACHOUR

6 - L'EXIGENCE du respect de l'autonomie de l'U.G.T.T., principale garantie des libertés syndicales et politiques en Tunisie.

SUR LA BASE DE CETTE PLATE FORME, UN COLLECTIF DE SOLIDARITÉ AVEC L'U.G.T.T. ET LES LUTTES POPULAIRES EN TUNISIE S'EST CONSTITUÉ LE 7 NOVEMBRE 1985, SOUS L'APPELATION :

" U.G.T.T. SOLIDARITE "

LES RECENTS EVENEMENTS QUI SECOUENT LA TUNISIE SONT D'UNE EXTREME GRAVITE. LE GOUVERNEMENT TUNISIEN VIENT EN EFFET, DE DECLENCHER UNE OFFENSIVE VISANT LE DEMANTELEMENT DE LA CENTRALE SYNDICALE, L'UGTT FONDÉE PAR FARHAT HACHED DANS LA LUTTE POUR LA LIBERATION NATIONALE, ET QUI DEMEURE LA SEULE ORGANISATION REPRESENTATIVE DES INTERETS DES TRAVAILLEURS TUNISIENS.

APRES LA RUPTURE UNILATERALE DES NEGOCIATIONS SALARIALES, UNE VERITABLE AVALANCHE DE MESURES EXPEDITIVES DESTINEES A PARALYSER LE FOCTIONNEMENT DES STRUCTURES SYNDICALES, NOTAMENT LES ATTAQUES ET L'OCCUPATION DES SIEGES DE LA PLUPART DES SECTIONS LOCALES PAR DES MILICES DESTOURIENNES ; AINSI QUE L'ARRESTATION DE PLUSIEURS CADRES SYNDICAUX SOUS DIVERSES ACCUSATIONS. LE GOUVERNEMENT TUNISIEN VIENT D'ASSIGNER A RESIDENCE LE SECRETAIRE GENERAL, HABIB ACHOUR, L'EMPECHANT AINSI D'EXERCER LIBREMENT SES RESPONSABILITES.

LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE CALOMNIEUSE CONTRE LE SECRETAIRE GENERAL ET L'ULTIMATUM LANCE PAR LES MILICES DESTOURIENNES CONTRE LE BUREAU EXECUTIF DE L'UGTT LE SOMMANT DE ^{LE} DEMETTRE DE SON POSTE DE SECRETAIRE GENERAL, PROUVE QUE LE GOUVERNEMENT N'EST PAS PRET DE RENONCER A SON OBJECTIF INITIAL.

LES PROMESSES DU GOUVERNEMENT ASSORTIES DE DECLARATIONS APAISANTES N'ONT D'AUTRES BUTS QUE DE CALMER UNE OPINION PUBLIQUE INQUIETE, MAIS SURTOUT DE DESAMORCER LE VASTE MOUVEMENT DE RESISTANCE QUI, DEPUIS DEUX SEMAINES, NE CESSE DE SE DEVELOPPER CONTRE LE COUP DE FORCE DONT EST VICTIME L'UGTT.

L'OBSTINATION ET LA PERSISTANCE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN DE POURSUIVRE DANS CETTE VOIE REPRESSIVE CONSTITUENT UNE ATTEINTE CARACTERISEE AUX LIBERTES SYNDICALES EN TUNISIE.

C'EST AU NOM DE L'AMITIE QUE NOUS PORTONS AU PEUPLE TUNISIEN, MAIS AUSSI AU NOM DE L'ATTACHEMENT AUX VALEURS FONDAMENTALES DE LA DEMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME, ET PLUS PARTICULIEREMENT AU NOM DU RESPECT DE LA LIBERTE SYNDICALE, QUE NOUS DEMANDONS AVEC INSISTANCE :

- = L'ARRET DE L'ESCALADE REPRESSIVE CONTRE L'UGTT
- = LA LEVEE DES MESURES INJUSTES ET ARBITRAIRES CONTRE HABIB ACHOUR POUR QU'IL PUISSE REPREDRE L'EXERCICE DE SES RESPONSABILITES A LA DIRECTION DE L'UGTT .
- = LA LIBERATION IMMEDIATE ET INCONDITIONNELLE DE TOUS LES DETENUS SYNDICAUX .

UNION GENERALE TUNISIENNE DU TRAVAIL (U.G.T.T.)

COMITE NATIONALE D INITIATIVE.

6-----

Mobilisons-nous pour faire échouer les procès préfabriqués.

Le régime réactionnaire a ourdi un vil complot contre le mouvement syndical de notre pays en imposant, par des méthodes repressives, une direction policière à la tête de l'U.G.T.T. en emprisonnant, dans ses sinistres geoles, la direction légitime et en arrêtant des milliers de syndicalistes sincères. Ces syndicalistes ont refusé tout compromis avilissant avec le régime et se sont opposés vigoureusement à ses des desseins antipopulaires et antinationaux.

Ils ont versé leur sang pour défendre la liberté de l'U.G.T.T, son autonomie et sa légitimité; ils ont résisté héroïquement à la répression réactionnaire en la défiant jusqu'à la mort et ce malgré les tortures physiques et morales dont ils ont été l'objet dans les postes de polices et toutes sortes de vexations et d'humiliations déshonorantes.

Alors que certains d'entre ^{eux} ont déjà été deférés devant les tribunaux du régime qui leur infligea des peines arbitraires, d'autres paraissent actuellement devant la sûreté de l'Etat qui leur colla sur le dos des accusations préfabriquées afin de leur infliger, à leur tour, les peines les plus sauvages.

Pour cela, nous lançons un appel pressant à tous les syndicalistes sincères, aux masses populaires en Tunisie et dans la Patrie Arabe, et à l'opinion progressiste internationale pour soutenir les syndicalistes arrêtés et de fournir les efforts nécessaires pour faire échouer ces procès préfabriqués, en protestant énergiquement contre leur déroulements et en demandant la libération immédiate et inconditionnelle des syndicalistes arrêtés.

Vive l'Unité des masses populaires contre la réaction.

Pour le maintien de l'U.G.T.T. Authentique.

Faisons échouer les procès fantômes.

Vive le mouvement syndical et vive l'Union Générale Tunisienne du travail libre et puissante.

Vive le Comité National d'Initiative de l'U.G.T.T.

TUNIS LE 26 SEPTEMBRE 1978.

الاتحاد العام التونسي للشغل
لجنة المبادرة الوطنية

لنتجنّد لأجباط المحاكمات الصورية

لقد دبر النظام الرجعي مؤامرة دنيئة ضد الحركة النقابية ببلا دنا عندما نصب بصورة اجرامية قيادة بوليسية على رأس الاتحاد العام التونسي للشغل وزج بالقيادة الشرعية في سجون الموحشة واعتقل آلاف النقابيين الشرفاء الذين رفضوا الذل وايدوا الخضوع لارادته المادية للشعب والوطن وضجوا بدمايمهم دفاعا عن حرية الاتحاد العام التونسي للشغل واستقلاله وشرعيته ومدوا و تحدوا للمقنع الرجعي المحتقن بالموت رغم ما تعرضوا اليه في مراكز البوليس والتحقيق من اشكال التعذيب المادي والمعنوي ومن انواع الاهانة و دوس الكرامة و متك الاعراض . وقد مثل بعضهم امام المحاكم واصدر فيهم النظام احكامه الجائرة و بعضهم الاخر يمثل اليوم امام محكمة امن الدولة التي لفقت ضدهم تهما زائفة لتنزل بهم بعد ذلك ابعص المقويات و اثقلها و اكثرها وحشية مثل ما فعلت بالنقابيين الاخرين .

لذلك فاننا نفاشد كل النقابيين الشرفاء و جماهير شعبنا في تونس و الوان الصربي و الراي العام التقدمي في العالم الى الوقوف الى جانب النقابيين المعتقلين و التي الصمل على اجباط هذه المحاكمة الصورية بالاحتجاج الحازم على اجرائها و المبالغة باطلاق سراح النقابيين المعتقلين فورا و بدون شروط .

- عاشت وحدة الجماهير ضد الرجعية .
- لنتمسك بالاتحاد العام التونسي للشغل الحقيقي .
- لنحيط المحاكمة الصورية .
- عاشت الحركة النقابية و عاش الاتحاد العام التونسي للشغل حرا منيما .
- عاشت لجنة المبادرة الوطنية للاتحاد العام التونسي للشغل .

تونس في 26 سبتمبر 1978

En déclenchant cette nouvelle campagne d'arrestations contre les syndicalistes, le Pouvoir montre qu'il a échoué dans son sinistre projet de domestiquer la glorieuse UGTT. Tout est mis en oeuvre pour réprimer, dans des conditions arbitraires et scandaleuses, les syndicalistes dont le seul crime est de rester fidèles à l'UGTT et à son autonomie, et de refuser les diktats gouvernementaux.

Tous les travailleurs et les militants savent que les mesures qui frappent les syndicalistes n'ont aucun fondement légal et trouvent leur explication dans le complot du Pouvoir pour échafauder une organisation à sa dévotion. Ils savent aussi que ni la caution du Pouvoir ni celle d'aucune autre autorité ne peuvent conférer à des créatures manipulées le titre et la qualité de syndicalistes. Car l'UGTT continue d'exprimer les aspirations réelles des travailleurs et du peuple tunisiens.

Ces arrestations prouvent que le Pouvoir n'a pu réduire une résistance des syndicats et des travailleurs qui n'est d'ailleurs pas près de s'éteindre. En effet, tous les salariés sont plus que jamais convaincus de la nécessité de relever le défi du Pouvoir et du patronat, et de poursuivre leur lutte jusqu'à la mise en échec totale de la politique ultralibérale. Et ils savent par expérience que seule l'UGTT peut leur offrir le cadre efficace à ce combat contre la dégradation continuelle de leurs conditions de vie, mais aussi contre la désespérance et la désorientation qui constituent un terrain propice au renforcement de l'autoritarisme répressif du Pouvoir, aux exploitations politiciennes et à toutes sortes d'aventures antidémocratiques.

Le PTT exige:

- * l'annulation de toutes les mesures répressives prises contre les membres, les militants et les cadres de l'UGTT;
- * la cessation de toutes les interventions directes ou indirectes de la part du Pouvoir dans les affaires intérieures de l'UGTT;
- * le respect de l'autonomie et de l'indépendance de l'UGTT.

Il considère qu'il est du devoir de tous les progressistes de se dresser contre cette politique anti-UGTT et de se mobiliser pour assurer l'UGTT de leur solidarité active, car cette organisation de masse demeure la force motrice de tout changement politique en faveur des masses populaires et du développement du pays.

Vive l'UGTT, l'irremplaçable force pour la défense des libertés démocratiques et le meilleur rempart contre toutes les aventures antidémocratiques.

Paris, le 10 mai 1997.

PARTI TUNISIEN DU TRAVAIL

العامل
التونسي

Ce 1er mai, journée de mobilisation et de lutte, sera une occasion pour la classe ouvrière tunisienne de manifester solennellement son attachement indéfectible à l'U.G.T.T (Union Générale du Travail de Tunisie).

La Centrale syndicale fondée par le grand leader et le martyr de la libération nationale, Farhat Hached, digne héritier de M'hammed Ali, continue sa résistance contre l'offensive la plus féroce imposée par le pouvoir qui vise à domestiquer l'UGTT et à briser ses structures légitimes.

Cette offensive contre l'UGTT confirme l'obstination du pouvoir à poursuivre sa politique économique et sociale au profit d'une minorité privilégiée avide d'enrichissement rapide et douteux, liée au capitalisme occidental, à l'impérialisme américain et au détriment des intérêts vitaux des masses populaires et du pays.

En effet, cette politique libérale basée sur la privatisation généralisée dont les conséquences immédiates sont le chômage, la précarité, l'insécurité et la misère qui touchent les milliers de familles, n'épargne même pas les institutions publiques, vitales pour les masses populaires, telles que l'Education et la Santé.

Malgré sa forfaiture évidente, le pouvoir ne désespère pas, comme d'habitude, d'éveiller l'intérêt de certains politiciens opportunistes et de continuer à bénéficier de la complaisance de ceux qui persistent à parier du processus démocratique.

Le parti Tunisien du travail se souvient des grandes batailles historiques livrées par l'U.G.T.T contre le régime colonial et des grandes batailles récentes, notamment la résistance des travailleurs pour déjouer le complot de 1978 qui visait à démanteler l'UGTT et imposer à sa tête une direction fantoche. Il assure de son entière solidarité et de son soutien illimité tous les militants et dirigeants authentiques de l'UGTT, ainsi que tous les travailleurs et les jeunes qui sont engagés dans la défense de la seule organisation dont l'avenir est intimement lié à celui du peuple tunisien et du pays tout entier.

Il exige avec tous les patriotes et progressistes authentiques en Tunisie la fin de l'offensive du pouvoir contre cette organisation, et réaffirme sa solidarité entière avec l'UGTT et toutes les luttes qui se développent partout dans le pays pour mettre en échec le coup de force du pouvoir et l'élimination sélective de ses dirigeants.

Vive l'UGTT autonome au service de la classe ouvrière tunisienne et la Tunisie.

Paris le 1er mai 1999

Un nouveau Parti Politique

en Tunisie :

Le "Forum Démocratique"

L'espoir des Tunisiens reste lié, aujourd'hui, à l'instauration de la démocratie, à l'avènement d'une nouvelle culture politique, à la concrétisation de toutes les libertés individuelles et collectives, à assainissement général de la situation bloquée de notre pays.

C'est dans ces conditions que nous nous félicitons de l'initiative prise par des patriotes tunisiens, militant pour la démocratie, le pluralisme et le progrès, l'initiative de constituer un nouveau Parti Politique indépendant : Le Forum Démocratique.

Les responsables de cette initiative ont déposé une demande de visa auprès du Ministère de l'intérieur Tunisien, accompagnée de la Plate forme et des Statuts de cette nouvelle organisation.

Nous souhaitons que le visa de légalisation de ce Parti Indépendant lui soit accordé, dans l'intérêt de notre pays. En effet, dans un véritable Etat de Droit, respectant sa constitution, il ne s'agirait que d'une formalité. La réponse du ministère de l'intérieur, sera encore un indicateur du degré de maturité politique du régime, de l'intelligence ses décideurs et de leurs conseillers. un témoignage et une démonstration de leur respect de la constitution et des droits des citoyens tunisiens. C'est là une occasion capitale pour engager une action politique constructive, digne de notre peuple, et à laquelle, il aspire depuis des décennies.

Nous venons de recevoir les textes fondateurs du "Forum Démocratique", il nous a semblé utile de les faire circuler, en leur ajoutant, pour mémoire, d'autres documents importants révélateurs de la situation bloquée actuelle. Ces textes nous paraissent essentiels pour la restructuration démocratique et la reconstruction de l'horizon politique indépendant, qui s'imposent plus que jamais dans notre pays.

Ces textes oeuvrent pour une Tunisie Renaissance à la liberté, au progrès, à la justice, à la tolérance et à la solidarité, contre le sectarisme, le clientélisme, la démagogie, l'exclusion, les pratiques mafieuses au profil d'une caste au pouvoir.

A tous nos lecteurs, nous disons : faites circuler ce numéro Spécial : Forum Démocratique de « l'Alternative », ne le gardez pas dans un tiroir. Faites les connaître à nos concitoyens tunisiens de tous bords, aux amis de la Tunisie, aux démocrates et aux progressistes.

La Plate-Forme du

"Forum Démocratique"

(Essai de traduction fidèle, mais non officielle, du texte arabe qui fait foi)

Pour la Tunisie et par fidélité aux martyrs de la lutte pour la libération, poursuivant les sacrifices de tous ceux qui ont milité pour la démocratie et les libertés depuis l'aube de l'indépendance, tenant compte des initiatives variées qu'ont prises les forces démocratiques et de progrès, ces dernières années, en vue d'unir leurs rangs, et notamment l'une des dernières en date, l'Appel lancé le 9 Avril 1993 par un peloton d'hommes et femmes, enfants de la Tunisie, nous déclarons, aujourd'hui la constitution du Forum Démocratique

Les dernières évolutions de la scène politique nationale ainsi que ce que les dernières élections ont engendré comme retour à la culture de l'unanimité et à la domination manifeste du parti au pouvoir sur tous les rouages de la vie publique, et ce qui en a résulté comme marginalisation et inféodation des organisations politiques, syndicales, culturelles et sociales et leur mise au service du Parti-Etat. Tout cela reflète la mentalité du parti unique et annonce le risque de tomber dans des crises similaires à celles qui ont menacé la société durant les dernières décades et ont failli, durant l'été 1997, conduire le Pays vers le gouffre.

Cette situation qui a vu se rétrécir le champ des libertés d'expression et d'organisation a créé dans la scène politique un vide d'une gravité telle qu'il fournit un climat propice à l'excès et à l'extrémisme, et en particulier après l'écartement des forces démocratiques, progressistes et agissantes et le recours d'une partie importante de l'élite tunisienne et de la jeunesse, à la démission et au désintéressement. Cette situation nous impose d'un point de vue patriotique, de procéder à l'édification d'une organisation politique nouvelle, répondant au besoin des forces ayant foi en la démocratie, à un cadre vivant et à un vaste espace pour débattre sincèrement du projet adapté aux défis de l'époque et répondant aux aspirations de notre peuple, ce qui nous permet de mettre un terme à ce déséquilibre qui menace la pondération de la société et la stabilité du pays.

Il est devenu urgent, au seuil du 21ème siècle, après 38 ans d'indépendance d'éliminer toutes les entraves qui empêchent, aussi bien sur le plan des textes constitutionnels et juridiques qu'au niveau de la pratique, la concrétisation de la distinction effective des Pouvoirs et la séparation claire entre les institutions de l'Etat et les organes du parti au pouvoir - quel que soit ce parti -. Ainsi pourrions-nous avancer d'un pas sûr vers

l'édification de l'Etat de Droit, le respect des règles d'alternance au pouvoir et la réalisation de l'égalité entre les citoyens sans considération pour leur appartenance ou non à un parti, loin de toute exclusion ou ségrégation.

L'absence de la démocratie politique et de ce qu'elle implique comme participation des forces vives a conduit à ce que la politique économique, suivie depuis 1986, a centré ses préoccupations sur des équilibres calculés en fonction de la situation intérieure et internationale. Et si cette politique économique a réalisé quelques résultats positifs, elle a négligé par ailleurs le problème de développement, comme si la restructuration de l'économie est une question isolée et les processus du marché seuls capables de réaliser le développement. Il est devenu nécessaire de procéder à une évaluation sérieuse et franche de l'expérience de ces dernières années en vue de mettre à jour les faiblesses et de réviser notre stratégie en reliant les restructurations nécessaires de l'économie aux exigences du développement, en précisant le rôle de l'Etat dans la sauvegarde des équilibres fondamentaux entre les différents secteurs, en déterminant les priorités et en redonnant la considération aux forces productives et aux hommes de science et de connaissance.

Pour toutes ces raisons, dans la perspective de servir l'intérêt de la nation, et croyant que la stabilité du pays n'est pas liée nécessairement à l'accaparement du pouvoir et de la vie politique par le parti dominant et ceux qui gravitent autour de lui. La politique de libéralisation économique ne peut coexister durablement avec l'étouffement politique et la limitation des libertés publiques et privées. Nous posons aujourd'hui la première pierre d'une organisation politique nouvelle et nous réclamons notre droit légitime d'agir en son sein comme le garantit l'Article Huit de la Constitution.

Notre projet de base se résume dans les points suivants :

1) Polariser les forces démocratiques et les forces actives et patriotiques. Mettre fin à ce qu'elle supporte - malgré ce qu'elles ont réalisé comme actions importantes et ce qu'elles ont présenté comme grands sacrifice - comme éparpillement et marginalisation, pour qu'elles puissent participer à la préparation et la réalisation d'un projet alternatif global tranchant avec les séquelles du régime de parti unique, et reliant le politique et le social, le national et le moderne, l'économique et le culturel ; garantir un mode de gouvernement qui libère les énergies enfouies de notre société ; permettre à notre peuple, loin de toutes formes de démission et de découragement de prendre son destin en main, en vue de forger par lui même, à travers des institutions et des

organisations démocratiques représentatives, son présent et les contours de son avenir.

- 2) Bâtir une société ouverte, tolérante, imprégnée des valeurs éclairées inspirées par la civilisation arabo-musulmane, et tenant compte des évolutions humaines contemporaines pour affronter les défis de l'avenir, loin de toutes sortes de renfermement sur soi et d'esprit sectaire.
- 3) Edifier un Etat de Droit - Etat de tous les tunisiens -, développer les droits de l'individu, protéger les droits de l'homme et le progrès continu sur le chemin de l'égalité des droits et des devoirs entre tous les citoyens, hommes et femmes, de la société.
- 4) Soutenir la culture nationale et ouvrir un débat national général en vue de déterminer un projet de société qui débarrasse notre peuple de l'aliénation et réalise une réconciliation effective entre l'enracinement dans notre civilisation et dans notre histoire et la mise au diapason de la révolution scientifique et technologique moderne. Ainsi pouvons-nous participer à l'évolution de l'humanité et à son progrès.
- 5) Considérer la société démocratique comme un but stratégique, et s'efforcer de le réaliser au sens politique qui garantit l'indépendance de la justice, procède à la séparation des pouvoirs et laisse la possibilité aux institutions constitutionnelles et aux organisations politiques, syndicales et humanitaires, d'assurer le contrôle et d'assumer la charge de contre-pouvoir. Encore est-il nécessaire de diffuser les valeurs démocratiques à l'intérieur de la société et promouvoir une conscience du citoyen nourrie de sa conviction et de sa capacité d'exercer sa citoyenneté dans les différents cadres de sa vie quotidienne.
- 6) Supprimer les chaînes et les fers qui restreignent aujourd'hui la liberté de l'information et la liberté de l'expression, et transforment les média audiovisuels en outils de propagande dociles mis au service du pouvoir et parti dominant. Cela est réalisable par une révision en profondeur de la loi sur la presse, en vue de garantir une information pluraliste, démocratique, indépendante, rendre leur considération aux journalistes et protéger leur noble profession des processus parasites et de la médiocrité.
- 7) Adopter les méthodes politiques pacifiques, et le dialogue incessant entre toutes les composantes de la société quelqu'en soient les divergences conjoncturelles ou fondamentales, dans le respect des opinions adverses et du droit des minorités en toutes circonstances, en vue de réaliser une réconciliation nationale effective.

8) Adopter une politique économique qui place la restructuration nécessaire de l'économie au service du développement et de la justice sociale, tranche avec la défection de l'Etat de ses responsabilités, impose la transparence totale de la gestion des finances publiques, laisse la place à l'initiative nationale, encourage l'effort, récompense la création et l'invention, redonne sa considération à la

science et à la connaissance, protège la force du travail intellectuel et manuel, organise sa participation effective dans la construction d'une économie nationale compétitive, qui donne la priorité à la satisfaction des besoins essentiels des citoyens et réalise parmi eux une redistribution équitable des richesses nationales et des fruits de la production.

Ce qui vient de se passer à l'échelle du monde comme évolutions dans les idéologies prédominantes, et ce qui est survenu au niveau des équilibres politiques et économiques ont placé la question de la démocratie et des droits de l'homme au premier plan de la conscience internationale, après qu'elle était, déjà depuis longtemps, placée parmi les premières ambitions des peuples aspirant à la liberté. L'absence de démocratie et du respect des droits de l'homme était, et reste encore, une des causes principales de la crise politique, culturelle et sociale dans laquelle se débattent les sociétés arabes, et de ce qui en a résulté comme obstacles dressés devant les forces vives, et comme arriération de nos pays dans la contribution à la civilisation humaine.

La considération que la Tunisie a obtenue durant les étapes historiques par lesquelles elle est passée se rapporte à ce qui distingue notre peuple et son élite à savoir l'enracinement de la dimension réformiste et la solidité de l'esprit de tolérance et d'ouverture sur le patrimoine de l'humanité et du progrès. La Tunisie ne pourra garder cette considération et son rôle d'avant garde dans la région du Maghreb que si elle se dépasse pour répondre aux aspirations de son peuple responsable et s'adapter avec l'évolution de l'humanité.

Nous avons la ferme conviction que la Tunisie possède un capital civilisationnel, une histoire riche en actions militantes et des compétences humaines, au seuil du 21ème s., et après 38 ans d'indépendance : ce qui doit lui permettre une vie politique évoluée qui respecte la volonté populaire et les droits de citoyenneté et ce qui la rend capable de faire face aux défis de l'avenir et de participer de façon éclairée aux processus d'éveil rationaliste de la nation arabe qui développe les libertés, diffuse la conscience de notre unité de destin, attise la flamme de la solidarité entre les nations en voie de développement en vue de la libération et la prospérité et la résistance contre toutes les formes de l'exploitation et de l'oppression.

Projet de Statuts du "Forum Démocratique"

(Essai de traduction fidèle, mais non officielle, du texte arabe qui fait foi)

Article 1 : Il s'est constitué des personnes approuvant ces Statuts et de ceux qui l'approuveront une organisation politique désignée sous le nom de Forum Démocratique qui est soumise à l'article huit de la Constitution et à la loi 88/32 du 3 Mai 1988, relative au fonctionnement des partis politiques, qui considère que tous ses articles forment un tout indissociable de cette loi. Il est aussi soumis aux objectifs et règles suivants :

Article 2 : Le But de cette organisation est :

1) La fidélité à la Patrie et la défense de l'indépendance du pays, de son régime républicain et de son appartenance arabomusulmane, avec une aspiration continue au progrès, à la modernité, à la paix et à l'ouverture aux valeurs universelles, ce qui aidera notre peuple à contribuer à l'évolution de la civilisation humaine.

2) La lutte pour la concrétisation de l'unité complète du Maghreb Arabe dans le cadre d'une recherche sérieuse de la réalisation de l'Unité Arabe.

3) La consécration de la Souveraineté Populaire et l'édification de l'Etat de Droit - Etat de tous les Tunisiens -, par un régime démocratique, pluraliste, basé sur les principes d'alternance et de séparation effective des pouvoirs afin de garantir l'indépendance totale du Pouvoir Judiciaire, de permettre au Pouvoir Législatif de contrôler réellement le Pouvoir exécutif et de donner aux composantes de la société civile telles que les partis, les syndicats, les associations et les moyens d'information, les outils leur permettant d'assumer leurs responsabilités comme Contre-Pouvoir, afin d'assurer la stabilité de la vie politique et l'équilibre de la société.

- 4) La concrétisation du droit de citoyenneté, en diffusant la démocratie au niveau de la pratique quotidienne. La mise à disposition des collectivités locales, à travers les structures élues, des ressources nécessaires et des attributions leur permettant d'établir leurs choix et de diriger leurs affaires dans le cadre de l'autogestion.
- 5) Le soutien des forces de travail intellectuel et manuel comme étant l'élément essentiel qui réalise la production nationale. les appuyer pour qu'ils participent sérieusement dans la gestion des entreprises économiques en tant qu'affluents du régime démocratique.
- 6) La lutte pour la réalisation des libertés publiques et le respect des droits de l'homme individuels et collectifs : l'action assidue pour leur propagation et l'éducation des générations montantes selon leurs principes en vue d'en faire une réalité palpable et un comportement général.
- 7) L'adoption du dialogue, de la tolérance et de tout mode pacifique dans l'action politique : Strict observance de son éthique par le respect de l'opinion adverse et le rejet de toutes formes d'exclusion, de domination et refus de toutes sortes d'extrémisme, d'intolérance et de violence.
- 8) La sauvegarde des acquis sociaux et notamment les législations relatives à la femme et aux travailleurs et l'action pour les faire évoluer.
- 9) Suivre une politique économique et sociale ayant visant à consacrer une économie, nationale dans ses buts, indépendant dans ses décisions, satisfaisant aux besoins fondamentaux des citoyens (tels que l'éducation, la santé, l'habitat), assurant une redistribution équitable des richesses nationales et des fruits de la production et encourageant l'initiative privée excluant toutes sortes d'exploitation.
- 10) Soutien de la culture nationale en luttant contre les phénomènes d'aliénation, en se débarrassant des valeurs usées, en trouvant un terrain pour la réconciliation entre la société, son identité et sa capacité d'innover, en s'associant au progrès scientifique et en s'intéressant aux cultures des autres peuples.
- 11) La conservation des ressources naturelles du pays et la protection de l'environnement de tout ce qui le menace et des dangers qui menacent les conditions de salubrité pour le citoyen. Cela étant considéré comme axe fondamental du projet de développement qui garantit le présent de la société et la capacité des générations futures de continuer le progrès et la prospérité.
- 12) Le soutien des mouvements de libération et d'affranchissement dans le monde et la lutte

pour leur souveraineté et la libre décision de leur destin.

Article 3 : La devise de l'organisation est : «Pour une société juste, démocratique qui se développe»

Article 4 : Le siège de l'organisation est à Tunis. Il peut être déplacé à n'importe quel autre lieu de la capitale, par décision du comité directeur et d'en prévenir le ministre de l'intérieur et le gouverneur dans un délai n'accédant pas à sept jours.

Article 5 : La durée de l'organisation est illimitée.

Article 6 : Le Comité directeur représenté par son premier responsable, se charge, dans un délai d'un mois à partir de la date de l'obtention du visa légal, de publier un communiqué sur la constitution de l'organisation au journal officiel de la République Tunisienne, avec la mention de son nom, son but, sa devise, son siège, ainsi que les noms, prénoms et professions de ses fondateurs et de ceux qui ont été chargés, de quelque façon qu'il soit, de diriger l'organisation en précisant la date et le numéro de l'autorisation.

Article 7 : Il sera procédé à l'information du ministre de l'intérieur et du gouverneur de tout changement survenant au niveau du comité directeur, dans un délai ne dépassant pas sept jours.

Article 8 : L'organisation se compose d'adhérents de nationalité tunisienne, âgés de plus de 18 ans, ayant approuvé son programme et se sont engagés à respecter ses statuts.

Toute demande d'adhésion doit être nécessairement présentée par deux membres de l'organisation, la décision est prise au sein de la structure locale concernée. Les membres agissent dans le cadre des structures locales et régionales, et sur le plan national conformément au règlement intérieur de l'organisation.

Article 9 : Tout membre doit payer sa cotisation annuelle, au courant les trois premiers mois de chaque l'année. Le montant de l'adhésion est déterminé par le comité directeur.

Article 10 : Perd sa qualité de membre de l'organisation :

- 1) Tout membre qui a présenté sa démission par lettre recommandée au comité directeur représenté par son premier responsable.
- 2) Tout membre déclaré exclu par la commission juridique, après avoir été renvoyé devant elle par le comité directeur, pour avoir commis une faute grave d'après le règlement intérieur de l'organisation, ou pour n'avoir pas réglé sa cotisation, un an après l'échéance. Cette

exclusion ne devient définitive qu'après confirmation du congrès national.

Article 11 : Le décès d'un membre ou sa démission n'occasionne pas la dissolution de l'organisation.

Article 12 : Les ressources de l'organisation sont constituées par :

- 1) Les cotisations de ses membres
- 2) Les dons qui lui sont accordés.
- 3) Les produits des manifestations autorisées conformément aux lois en vigueur.
- 4) Les revenus et produits de ses biens.

La gestion de ces revenus se fera conformément aux lois en vigueur.

Article 13 : Il n'est pas possible d'assumer une responsabilité à l'intérieur des structures de l'organisation à tous les niveaux locaux, régionaux et nationaux autrement que par voie d'actes de candidature et d'élection, et par scrutin secret.

Article 14 : Le droit d'existence aux minorités, à l'intérieur de l'organisation, est garanti, dans le cadre du respect de toutes les opinions, loin de toutes formes d'exclusion, avec l'obligation de les représenter dans les structures de l'organisation, conformément au règlement intérieur.

Article 15 : L'organisation est dirigée par un comité directeur composé de neuf membres, élus par le conseil national, parmi ses membres, conformément au texte du règlement intérieur.

Le comité directeur élit parmi ses membres un premier responsable qui dirige ses réunions et le représente en toutes circonstances et particulièrement auprès des tribunaux.

Le comité directeur élit également un responsable de la trésorerie qui veille à la collecte de l'argent et aux dépenses autorisées par le comité directeur, ainsi qu'à la gestion des comptes du parti, et de tous les documents s'y affairant.

Le règlement intérieur de l'organisation détermine les compétences des membres du comité directeur.

Article 16 : Les activités du comité directeur ne sont pas rémunérées

Article 17 : Les réunions du comité directeur et leurs modalités sont déterminées par le règlement intérieur de l'organisation.

Article 18 : Le comité directeur est mandaté d'exécuter les décisions du congrès national et du conseil national. Il a toutes les compétences pour représenter l'organisation auprès des pouvoirs publics et autres, et de gérer les affaires intérieures de l'organisation conformément au règlement intérieur.

Article 19 : Le conseil national est l'instance supérieure durant la période séparant deux congrès. Le conseil national détermine la politique de l'organisation conformément aux décisions du congrès et contrôle les activités du comité directeur.

Article 20 : Le conseil national est constitué de 100 membres élus par le congrès. Les responsables des structures régionales et des membres des commissions permanentes de l'organisation assistent aux travaux du conseil national en tant qu'observateurs.

Article 21 : Le conseil national se réunit une fois tous les six mois

Article 22 : La commission juridique, tranche dans tous les cas, de non conformité aux statuts et au règlement intérieur, présentés devant elle par le comité directeur. Elle émet nécessairement un avis sur tous les projets de révision des statuts et du règlement intérieur, avant qu'ils soient présentés devant le congrès. Elle prend nécessairement connaissance des comptes financiers de l'organisation et émet un avis à leur sujet.

Article 23 : La commission juridique se compose de neuf membres élus par le congrès. Les membres de la commission juridique ne peuvent assumer des responsabilités à aucun niveau local, régional ou national des structures de l'organisation.

Article 24 : Le congrès national est la plus haute instance de l'organisation. Il se compose des membres du comité directeur, des membres du conseil national et de délégués pour le congrès, élus par scrutin secret, par les structures de l'organisation conformément à un quota déterminé par le règlement intérieur.

Article 25 : Le congrès national se tient une fois tous les trois ans conformément au règlement intérieur.

Article 26 : Les décisions du congrès national et de toutes les structures dirigeantes de l'organisation se prennent à la majorité des membres présent, en respectant le quorum.

Article 27 : A l'exception du congrès national ordinaire, il est permis d'appeler à un congrès national extraordinaire, à la demande du conseil national ou conformément à d'autres modalités déterminées par le règlement intérieur. Le congrès national extraordinaire a les mêmes attributions que le congrès national ordinaire.

Article 28 : Les statuts peuvent être révisés par une décision du congrès, prise à la majorité absolue du nombre des délégués. Le projet de révision des statuts doit figurer nécessairement dans l'ordre du jour du congrès, après sa présentation par le comité directeur ou par un tiers des membres du conseil

national, dans un délai d'un mois minimum, avant la date de la tenue du congrès ; et il faut que le quorum des membres présents soit atteint. Le quorum est égal au deux tiers du nombre des délégués au congrès.

Article 29 : La dissolution de l'organisation ne peut être prononcée, normalement, qu'à condition

de respecter les exigences de l'article 23 de ces statuts.

Article 30 : Dans le cas de dissolution de l'organisation, le sort de ses biens est décidé par le congrès national réuni à cet effet, ou selon la loi en vigueur.

DECLARATION DES ETUDIANTS COMMUNISTES TUNISIENS A

L'OCCASION DU 10^e ANNIVERSAIRE DE LA PERDICTION DU PARTI

COMMUNISTE TUNISIEN

Nul n'ignore que depuis Janvier 1963, des mesures administratives ont suspendu arbitrairement l'activité légale du P.C.T. et la parution des journaux de gauche *ETTALIA* et *TRIBUNE DU PROGRES*. On a assisté pendant toute cette période à des vagues de répression successives où militant révolutionnaires et progressistes étaient arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines de prison (Hassen Saadoui, grand militant syndicaliste est mort pendant cette période dans les locaux de la police). C'est dire combien l'on a cherché à bailloner en toute occasion les forces politique et sociales les plus susceptibles de soutenir et de faire triompher des options avancées dans l'intérêt d'un développement indépendant de notre pays.

Nul n'ignore aussi que le complot fomenté en Décembre 1962 et qualifié officiellement de réactionnaire - pourtant les communistes n'avaient rien à voir et ne pouvaient rien avoir de commun avec les comploteurs réactionnaires dont ils avaient dénoncé l'action - a été le prétexte rêvé pour frapper les communistes et les progressistes, pour les faire taire, les empêcher de poursuivre leur action.

Dis ans se sont passés depuis, mais rien n'a été fait pour supprimer les mesures répressives et injustes. Rien n'a été fait pour liquider une situation anti-démocratique contrairement à la loi et à la constitution lesquelles reconnaissent tous les droits et les libertés démocratiques.

UNE SITUATION DE CRISE

La situation actuelle en Tunisie se caractérise par des crises économiques, sociales, et politiques très graves.

Dans le domaine agraire, rien n'a été épargné pour liquider les coopératives et le secteur domanial au profit des privilégiés et des gros possédants. Jamais la Tunisie n'a connu un mouvement aussi important de déracinement de fellahs en si peu de temps et d'exode vers les villes et l'étranger. L'exode de tunisiens à la recherche de travail en Europe a quintuplé en l'espace de deux ans.

L'inflation déclenchée par le libéralisme économique, la hausse vertigineuse des prix devient de moins en moins supportable par les masses laborieuses, le nombre de grèves et de mouvements revendicatifs se sont multipliés au cours de ces trois dernières années et ont touché tous les secteurs

Les salariés, malgré la répression terrible et les manœuvres de la direction anti-démocratique et anti-revendicatrice parachutée à la tête de la centrale syndicale l'U.G.T.T., se défendent et luttent efficacement pour s'opposer à la dégradation de leur pouvoir d'achat, améliorer leurs conditions de travail et garantir la sécurité de l'emploi.

À l'université, la lutte engagée par les étudiants et les enseignants se poursuit contre la sélection et les atteintes au contenu et aux conditions de l'enseignement, ainsi que les tentatives de liquidation de l'U.G.E.T., malgré la répression et les manœuvres de division, la lutte a mis un coup d'arrêt à la liquidation brutale des acquis de la démocratisation de l'enseignement et à la tentative réactionnaire de réforme de l'enseignement préconisée par le ministre de l'Éducation Nationale.

En Tunisie les droits fondamentaux à la liberté d'association et d'expression restent ignorés, les syndicats et les organisations de masses restent baillonnés. Toutes les tentatives d'autonomie ou de formulation des revendications légitimes sont sévèrement réprimées. Le coup de force opéré lors du dernier congrès de l'U.G.E.T. est un exemple qui en dit long sur les méthodes couramment employées par le pouvoir pour vider les organisations syndicales de toute vie propre. Le pouvoir croit toujours résoudre les problèmes et les conflits par l'emploi des méthodes policières, la poursuite judiciaire et le retour à l'arbitraire le plus total. Mais les luttes déclenchées dans les lieux de travail, dans les facultés, les écoles ont à chaque fois montré que cette obstination ne fait qu'aggraver les problèmes et prolonger les conflits.

Par contre les forces réactionnaires et rétrogrades étroitement liées à l'impérialisme et à la réaction internationale ont les mains libres pour freiner la marche en avant de notre pays et pour pousser la Tunisie dans une voie conforme à leurs intérêts égoïstes de classe, une voie qui tourne le dos à une véritable politique de développement; Ainsi les graves problèmes qu'affronte aujourd'hui notre pays, ne sont que la conséquence de l'orientation poursuivie depuis le coup à droite opéré en 1969 qui est une politique taillée sur mesure pour les affairistes en quête de profit facile et pour le capital étranger néocolonialiste, au détriment des aspirations des masses laborieuses et de l'indépendance économique de notre pays.

POURQUOI LUTTENT LES COMMUNISTES:

La situation actuelle de la Tunisie exige une autre politique, une politique qui procède du respect des libertés démocratiques, une politique qui sauvegarde et développe les acquis positifs de l'indépendance, une politique qui opte pour le développement national dans une voie non capita-

liste, liant effectivement progrès économique, progrès social et progrès culturel.

Nous exigeons la démocratie en Tunisie, mais cette démocratie (contrairement aux campagnes démagogiques de Mestiri), ne peut pas être posée de façon formaliste et abstraite, en dehors de toute référence au problème essentiel, celui du développement économique et social. La démocratie ne signifie pas pour nous qu'il faille donner à des forces conservatrices et réactionnaires des moyens plus grands pour se hisser au pouvoir et remettre en cause les acquisitions positives réalisées par notre peuple depuis l'indépendance .

Elle signifie concrètement:

- que les ouvriers, que tous les travailleurs puissent défendre leur droit de revendication contre l'exploitation et la spéculation ;
- que les paysans travailleurs puissent sauvegarder leur petite exploitation agricoles des convoitises des spéculateurs et des appétits des grands possédants, qu'à ceux d'entre eux qui sont dépourvus puissent faire valoir leur droit à la terre ;
- que les femmes puissent faire concrétiser leur droit à l'instruction, à la culture et à l'emploi;
- que tous les révolutionnaires, tous les progressistes, et les démocrates, que tous les partisans du socialisme puissent s'exprimer et défendre leur point de vue.

Dans les conditions actuelles de notre pays, nous réaffirmons la nécessité :

- de consolider et d'étendre le secteur industriel de l'Etat dans les branches économiques essentielles;
- de mettre les terres domaniales à l'abri des appétits des gros possédants et des spéculateurs, de pourvoir une réforme agraire qui tienne compte des erreurs du passé, de protéger la petite propriété paysane en favorisant le regroupement démocratique et volontaire des petits exploitants dans des coopératives de leur choix et adaptées à leurs besoins réels;
- de nationaliser les principaux secteurs de l'import-export et les principales entreprises du pays ;
- de défendre le caractère démocratique de l'enseignement contre toute tendance sélectionniste et de l'étendre afin de généraliser au maximum l'accès à une culture nationale et moderne .

Nous réaffirmons la nécessité d'une politique extérieure qui tienne compte de l'évolution des réalités mondiales, une politique de coopération avec tous les pays sur la base du respect mutuel, de l'intérêt

1
réciproque et en excluant tout esprit néo-colonialiste, qui donne à notre pays les relations les plus favorables à son développement indépendant, selon une perspective socialiste. Une politique de soutien aux peuples en lutte, et de solidarité réelle avec les peuples arabes frères et pour le renforcement du front anti-impérialiste .

C'est pour cette alternative que militent les communistes tunisiens. C'est pour cette alternative qu'ils appellent à militer les ouvriers, les paysans, les jeunes et tous les progressistes et démocrates en Tunisie. Tout en défendant leur point de vue sur la marche vers le socialisme scientifique, les communistes tunisiens restent ouverts aux points de vue développés par tous ceux qui, au delà des différences idéologiques, se prononcent pour une option socialiste, afin qu'ils trouvent un dénominateur commun pour oeuvrer ensemble au développement économique social et culturel de notre pays .

UNE EXIGENCE: LEGALITE DU PARTI COMMUNISTE ET POUR LA PRESSE DE GAUCHE

Ansi, ce qui impose que soit levée la mesure d'interdiction de l'activité légale du parti Communiste, outre le caractère injuste et anti-démocratique de cette mesure et l'échec patent de l'instauration du Parti unique et de la soumission des organisations nationales de masse, outre le tort immense causé au pays par l'absence de tout débat démocratique, de toute discussion réelle; ce qui impose de rapporter cette mesure répressive c'est l'urgente nécessité d'apporter une solution réelle aux problèmes éigus qui se posent à notre pays et qui sont les conséquences logiques de la politique pro-capitaliste et pro-impérialiste suivie à présent; de mobiliser toutes les masses populaires et les forces sociales acquises à un véritable développement du pays. Le peuple tunisien ne pourra tolérer plus longtemps l'instauration de l'arbitraire et de la répression comme méthode de gouvernement. Tout le pousse à s'y opposer : ses sentiments profondément démocratiques, sa lutte pour l'indépendance et la dignité et sa conviction que l'arbitraire ne peut que compromettre les chances d'un développement avancé dont il a tant besoin. Sans la participation populaire rien de positif et de durable ne peut être entrepris .

Le rétablissement de la légalité du Parti Communiste est une exigence et une bataille politique pour la démocratie. Cette bataille n'intéresse pas les seuls communistes, tous les progressistes, tous les démocrates, tous les hommes épris de liberté et de justice sont concernés .

Il faut que cesse la situation injuste qui est faite aux communistes tunisiens, privés de l'exercice du droit d'association pourtant reconnu par la constitution, privés de tout moyen de presse pour exprimer et défendre leur point de vue sur des problèmes qui intéressent au plus haut point les travailleurs, la jeunesse et l'ensemble du peuple.

Nous exigeons la liberté d'expression et d'association constitutionnellement reconnue en Tunisie .

Nous exigeons l'abrogation de la mesure administrative qui depuis 1963 fait obstacle à l'activité légale du Parti Communiste tunisien et à la parution de la presse de gauche ;

LES ETUDIANTS COMMUNISTES TUNISIENS

Paris le 12 / 2 / 1973

DEUX TACHES URGENTES POUR LES ETUDIANTS :

- Faire revivre l'U.G.E.T et déjouer les manoeuvres visent sa disparition.
- Défendre notre jeune Université contre les assauts des forces réactionnaires.

La Section de Paris de l'U.G.E.T vient d'appeler l'ensemble des étudiants tunisiens à une A.G. L'ampleur et la gravité des problèmes posés devant les étudiants et l'Université, confère à cette A.G. une importance de premier plan.

En effet après avoir tout mis en oeuvre afin de briser l'élan démocratique des étudiants - qui s'opposent massivement à sa politique - et d'inféoder leur organisation l'UGET, le poulou et ses complices veulent aujourd'hui la faire sombrer dans l'oubli si non provoquer sa disparition. Faire éclater leur Union, priver les étudiants d'une arme précieuse qu'est leur syndicat, diviser leurs rangs, briser leur cohésion, tels sont les desseins des ennemis du mouvement étudiant. La crise qui sévit à l'U.G.E.T, sa désorganisation ne sont en fait que le résultat de la politique de mise au pas des Organisations de masses et l'étouffement de toute démocratie.

Aussi, la réforme de l'enseignement préconisée par M'ZALI est venue consacrer une politique sélective intense mise en oeuvre après le coup de droite opéré en 1969. Malgré l'opposition des enseignants et des étudiants, ainsi que l'hostilité plus sourde des parents d'élèves, cette réforme - dont le caractère anti-démocratique est évident - reste suspendue comme une lourde menace au dessus de l'Université. Elle ne vise que l'embrigadement de l'Université, d'en faire "une Université d'élites et pour les élites", et ne peut aboutir qu'à l'élimination des enfants des travailleurs et des autres couches défavorisées de la population de l'enseignement supérieur.

Il s'agit aujourd'hui pour les étudiants de défendre et de faire revivre leur Union Syndicale l'U.G.E.T d'une part, de s'opposer et de faire échec à la politique de remise en cause des acquis de notre peuple en matière d'enseignement, d'autre part.

Il n'appartient qu'aux étudiants, conscients des dangers qu'encourt aujourd'hui l'U.G.E.T, de ne pas se laisser dépouiller de leur syndicat, de se mobiliser, et sans attendre, au sein de leur Union, afin de remettre sur pied et impulser ses activités. Il n'appartient qu'aux étudiants de rompre la crise dans laquelle elle a été précipitée, de reprendre les affaires de l'U.G.E.T en main, de s'opposer aux forces réactionnaires qui veulent sa désorganisation et même sa disparition.

La lutte pour une U.G.E.T démocratique, autonome, représentative et combative continue, et l'aboutissement de ces objectifs ne peut être que l'oeuvre des étudiants eux-mêmes.

Les Etudiants Communistes Tunisiens, appellent tous les étudiants progressistes, tous les démocrates à se mobiliser dans l'unité afin de relancer les activités de leur syndicat, de déjouer les manoeuvres qui veulent priver les étudiants de l'exercice de leur libertés syndicales, et de défendre notre jeune Université contre les assauts des forces réactionnaires.

Les Etudiants Communistes Tunisiens appellent donc, tous les étudiants à participer massivement à cette A. G. de la Section de Paris de l'U.G.E.T, qui se tiendra :

VENDREDI 15 DECEMBRE 1972.

à 20 h 30

à la Maison de Tunisie (Bd Jourdan).

LES ETUDIANTS COMMUNISTES TUNISIENS.

Paris le 13 - 12 - 1972.

Prospectives des Implications Sociales de la
Révolution Verte en République Tunisienne (Déc. 70 - Jan. 71)

par René Dumont.

1- Cette "Révolution Verte" est déjà bien esquissée, avec des résultats certains.

Quand en Jan. 57 je visitais au Mexique les champs d'essai du Dr. Borlaugh (alors moins connu) conduit par lui-même, il ne réalisait certes pas la possibilité de l'extension actuelle des blés dits mexicains. On les voyait surtout étendre l'aire et les possibilités des blés tropicaux. Les croisements survenus depuis ont ajoutés aux premières qualités, surtout faites de résistance aux rouilles noires, la petite taille, qui permet de résister à l'averse, d'accepter plus d'azote. Puis l'indifférence à la longueur du jour, qui lui permet de remonter plus haut en latitude. Enfin la précocité, qui en accroît l'intérêt dans les pays semi-arides à pluies dominantes, de saison froide; comme le Maghreb, épiant 2 à 3 semaines plus tôt que les blés tendres, sélectionnés par les français, du type Florence-Aurore, moissonnés au moins 15 jours plus tôt, les blés mexicains, actuellement cultivés en Tunisie, dont le plus répandu est l'Inia, échappent de ce fait au manque d'eau lors des besoins maxima en eau, si cruciale pour le rendement de l'épison floraison. Les redoutables sirocos, vents secs et chauds, risquent moins de provoquer l'échaudage qui fait des grains raccornés. Ils être ainsi semés plus tard, l'optimum de semis se situant dans la seconde quinzaine de Nov.; donc "accepter" une arrivée des pluies plus tardives sans diminuer la récolte.

Cet ensemble de qualités, encore assorties cependant de certaines susceptibilités (à la septosporiose par ex.), leur octroient une très haute potentialité. Là où le trop classique Florence-Aurore n'a guère dépassé, sur des surfaces importantes (et encore exceptionnellement) les 33 ou 35 qx. de grains à l'ha. (qx/ha). On a déjà récolté 52 qx. des les premiers essais à grande échelle (67/68). Certains blés français, comme Etoile de Choisy, atteignaient aussi ce chiffre mais ils étaient susceptibles d'échaudage pour qu'on les cultivât régulièrement. À l'irrigation et sur petites parcelles, l'Inia a atteint 72 qx. Dès 68-69, on en cultivait donc 12 000 ha. en Tunisie. Cette année-là fut marquée par une plus grande sécheresse, et cependant le rendement moyen, de 15 qx./ha., restait très supérieur à celui des blés locaux, et il y avait encore des points à 20 qx. En 69-70, on en fit 30 ha., avec des semis souvent tardifs (inondations de Nov.), et on obtint une moyenne estimée à 18 au moins, plus probablement 20 qx./ha. (14 qx./ha. commercialisés).

À la fin de l'année 1970, malgré 40 jours de sécheresse très générale en Nov., début Déc. (comme on le voit en Tunisie, bien des années sont défavorables). On en avait déjà semé 90 000 ha.; et comptait alors en faire 30 000 ha. de plus en Jan., moins donc en semer trop tardifs.

2- Vitesse probable satisfaisante : 500 000 ha. mexicains, un million de tonnes possibles vers 1980.

On pense au "projet-blé" qu'on en pourra sans doute semer 200 000 ha. en 1971, et 300 000 ha. en 72-73.

Allant plus loin en surface, on ne compte plus obtenir alors les mêmes rendements, car on toucherait une certaine proportion de moyens et de petits agriculteurs qui cultiveront en moins bien, faute de connaissances d'outillages et de crédits. On craint qu'ils ne réalisent plus souvent des semis plus tardifs, en sols moins bien préparés, recevant moins d'engrais (surtout azotés) et moins bien désherbés. Le "projet-blé" me paraît donc raisonnable quand il

estime à 15 qx. / ha. le rendement probable des années 72-73, en cimat "moyen. On peut essayer de prévoir plus loin, en espérant que la surface de blé tendre (dont la sommation locale ne cesse d'augmenter, aux dépents du blé dur, le pain refoulant la semoule du couscous) s'étendra aux dépents de celle du blé dur. ON pourrait alors esquisser pour les années 1980, 500 000 ha. de blé mexicain, dont le rendement moyen porté à 20 qx. / ha., permettrait d'assurer les besoins locaux en blé tendre que l'on pourrait estimer alors autour de ce chiffre de 10 millions de qx.

En effet les besoins de blé pour la campagne (de consommation) 1970-71, sont estimés par Mr Ben Saïd à 800 000 t., prévision. On prévoit de commercialiser dans le pays, par le Canal de l'Office des Céréales 86 000 t. de blé tendre et 91 000 t. de blé dur, et d'imposer 390 000 t. alors que la production locale, moisson de l'été 1970, est estimée à 450 000 t. Achats prévus et récolte estimée, fourniraient un peu plus que les besoins estimés, 86 000 t. de blé tendre commercialisé local, 390 000 t. importés : à part les farines autoconsommées à la ferme, les 32 % de la farine commercialisée plus des 4/5, viennent de l'importation. Dans mes conférences de Jan. 66, il m'avait été reproché de faire du dénigrement systématique, car j'avais dit que s'il y avait coïncidence entre sécheresse locale et difficultés internationales empêchant le ravitaillement de l'intérieur, il y aurait famine en Tunisie avant 1980. Et pourtant l'année 1969-1970, n'a pas été une année sèche. En 1970-1971, au contraire, chacun reconnaît volontiers les difficultés de la situation, première étape indispensable à son redressement.

La population croît au rythme de 2 % l'an, mais il serait bon compte tenu de la sous nutrition des groupes sociaux plus défavorisés (ouvriers agricoles sous employés, paysans sans terre ou ultra microgardiens, chômeurs totaux ou déguisés des villes, etc...) de faire croître la consommation de blé à un rythme nettement plus rapide que celui de la population, disons 45 % en 10 ans (1). Une partie de blé pouvant du reste, d'un rendement accru et d'un coût de production abaissé, aller à l'alimentation animale, volaille surtout 800 000 t. probable en 1970-71, nous n'aurions donc des besoins prévisibles de 2 000 000 t. pour 1980-81.

Si la consommation de blé dur était alors limitée à 200 000 t. les blés mexicains pourraient alors fournir, dans notre hypothèse de 500 000 ha. à 20 qx, tous les besoins de blé tendre. Par ailleurs, on peut prévoir que les blés durs "mexicains", dont certains auraient rendus 90 qx à l'ha en irrigué au Mexique, commenceraient alors à être généralisés. Si on était très optimistes, on pourrait aussi estimer qu'à partir de 1980, les rendements à l'ha, pourraient croître au même rythme que la population, en espérant alors que les objectifs officiels, réduisant ce coût à 2 % l'an, seront atteints. Ce qui exigera un des efforts en faveur du contrôle des naissances infiniment plus importants que ceux qui sont actuellement déployés. Dans ces conditions, 700 000 ha. pourraient à partir de 1980, suffir à couvrir les besoins de la population, 500 000 en blé tendre et 200 000 en blé dur, avec une tonne à l'ha, étant réalisable vers cette époque. Ce qui permettrait de libérer pour d'autres cultures, d'importantes surfaces, puisque les blés dur et tendre couvrent actuellement près d'un million d'ha., avec de grandes variations dans le centre-sud, suivant la pluviométrie.

3- Echec des Unités "Coopératives" de production.

revenons sur la terre, et regardons d'abord l'ambiance générale des difficultés agraires tunisiennes depuis l'indépendance. Dans l'annuaire "Tunisia", juin 1970, John L. Simmons nous dit que la production du blé en Tunisie serait tombée de 940 000 t. (moyenne 1953-56) avant toute réforme agraire à 311 000 t. pour la moyenne 1966-69. Cette baisse de 31 % de la surface (de 1,13 à 0,81 million d'ha.) de culture, a été bien déplorée.

(2)
reculer surtout dans les régions défavorisées du centre et du sud, cette évolution correspond à une baisse de rendement dans les régions favorisées du nord, sur les terres des colons devenues domaniales et exploitées par les U.C.P. D'après le rapport de la commission parlementaire sur les agissements de Ahmed Ben Salah (Action 31 Mars 1970) les rendements moyens des grandes cultures des U.C.P. du nord furent (en qx. / ha. chiffres arrondis) :

Années	1964-65	1965-66	1966-67	1967-68
Blé dur	12,5	12,5	12,5	12,5
Blé tendre	12,5	12,5	12,5	12,5

La sécheresse a contribué à cette baisse, mais elle ne l'a expliquée pas en totalité, loin de là. Quant aux résultats financiers, au 13 mars 69, seuls 44 U.C.P. n'avaient pas d'impayés à la B.N.A. et 19 avaient remboursés de 80 à 90 % de leurs dettes. Mais 30 avaient remboursés entre 50 et 70 %, 127 entre 10 et 49 % et 107 moins de 10 %. Sur un endettement total de 25 millions de dinars (2) les impayés dépassaient alors 6,4 millions de dinars. Ces résultats sont attribués au faible niveau de compétence technique et économique des coopérateurs, qui ont mal suivi les assolements; les façons culturales n'étaient pas faites à temps; les directeurs étaient d'un niveau très bas. Les coopérateurs, mal préparés à la vie collective, ont commis des vols, des sabotages dans le travail... Il y a eu aussi surpeuplement de coopératives: le nombre de journées de travail de chaque coopérateur ne dépassait guère 150 jours dans les meilleurs des cas. Ce qui contribuait à diminuer leur rendement, car ils étaient très mal rémunérés... Le 17 Nov. 70, le premier ministre Hedi Nouira déclarait à A.N. que: "on se retrouve, fin 68, à un niveau plus bas que celui atteint en 60 (82,9 au lieu de 85,2 millions de dinars)" (la valeur ajoutée agricole) par tête le recul est catastrophique, les importations alimentaires ne cessent d'augmenter (viande, sucre, lait, même des huiles, des fruits, des légumes), toute chose que le pays peut produire.

4- Le projet-ble peut cependant réussir.

~~aux fellahs dans ces coopératives qui n'en étaient pas au sens propre du mot.~~
Dans une telle ambiance, le technicien agricole désormais associé, dans du fellah, à ces coopératives (qui n'en étaient pas au sens propre du mot) car pratiquement obligatoires, imposées) a beaucoup perdu de son audience, qui était d'ailleurs restée limitée, dans le milieu traditionnel. Et pourtant le blé mexicain s'étend assez vite, et ce mouvement peut continuer. Certes il a comme le Riz, I.R. en Inde, surtout gagné jusqu'ici ce qui reste des noyaux domaniaux, exploités en fermes d'Etat (agricole-combinat) en unités coopératives consolidées. Et aussi les gros agriculteurs qui, souvent urbanisés, sont à l'affût de sources de profit, au courant des innovations. Cependant on en parle dans les campagnes et bien des fellahs demandent des semences de "mexicains"; certains ont même pu en acheter, sur les souks ou dans les fermes qui en cultivent.

Cela tient d'abord au fait que le projet-ble est dégage du EREA carcan administratif spécialement lourd en Tunisie et du manque de crédit qui freine toutes les autres actions de vulgarisation agricole. Il semble y régner un esprit de travail, moins bureaucratique qu'à la direction de vulgarisation agricole; c'est un organisme autonome qui, aide par d'importants crédits extérieurs, qui joint donc de toute la souplesse d'exécution nécessaire. Il coordonne la recherche, en liaison étroite avec Mexico, il vulgarise les nouvelles variétés par des champs d'essais et des démonstrations placés chez les agriculteurs (une centaine). Il collabore à la fourniture des crédits aux agriculteurs, ayant obtenus que la B.N.I. accorde 25 D. par ha. de culture de blés mexicains, au lieu de 9 à 15 D. habituellement accordés pour la culture du blé. Comme cette banque ne touche que les clients

bits "banquables" (avec des garanties), le projet a également obtenu que l'Office des Céréales (O.C.) avance aux moyens agriculteurs qui exploitent disons 20 à 100 ha., 30 000 qx. de semences plus 45 à 60 unités d'azote par qx. de semences (correspondant en gros, à autant d'ha. semés, à environ 3 000 agriculteurs pour la saison 70-71. Cette formule rappelle bien celle du "package deal" que la mission Ford recommandait au gouvernement indien dès son rapport de mars 59. Cela consistait à accorder la priorité, aux régions à hautes potentialités (ici le nord tunisien) et aux fermes susceptibles d'investir, en Inde les plus de 2 ha. En Tunisie, cette catégorie correspondrait dans une certaine mesure, aux plus de 20 ha.

L'action du projet-blé va dépasser le domaine de la seule culture du blé. Car il va montrer, plus aisément qu'avec les variétés traditionnelles à moindres potentialités, tout l'intérêt économique des techniques modernes bien appliquées. Car il exige pour réussir, une forte dose de cet engrais azoté que les colons refusaient obstinément, préférant mobiliser toutes les réserves minérales du sol par la jachère de 18 mois, qui avait finalement conduit à la baisse des rendements allée à l'incubation du sol 1 an sur 2, là où la pluviométrie permet de cultiver tous les ans. Le blé mexicain exige d'être semé dans la seconde quinzaine de Nov. en sol bien préparé, et d'être désherbé très soigneusement et à temps. Celui qui aura été très largement payé de ses peines en suivant toutes ses prescriptions, aura tendance alors très vite, à les étendre à d'autres cultures.

5- Colonisation et "Coopération" : mécanisation trop prioritaire sur la intensification.

Le plus grand drame de l'économie tunisienne, comme celui de tous les pays en voie de développement, est celui du chômage, total ou déguisé qui prend en Tunisie des proportions de plus en plus redoutables. La colonisation ayant l'écoulement privilégié de ses produits sur le marché français, a recherché à écouler ses blés de force (Florence-Aurore), ses vins plus rarement ses agrumes et primeurs. Elle a mécanisé à outrance dès la fin de la première guerre mondiale, bien avant la France, et bien avant de rechercher l'intensification, pourtant plus conforme à l'intérêt national, à la recherche de plein emploi : mais la recherche du profit était alors prioritaire.

Le mouvement dit de coopération du ministre Ben Salah, inauguré en 1963 accéléré à partir de 64, explosif en 69 (ce qui a amené sa chute) car il voulait tout concentrer en grosses unités à direction bureaucratique même proposé de corriger cette tendance en diversifiant et en intensifiant un peu à l'image des politiques agricoles de Cuba et du Sénégal vers 1960. Mais il n'a pas obtenu l'adhésion des paysans qui ont vite compris que ces fausses coopératives n'étaient pas leurs, n'amélioraient pas leur sort. On a voulu aller trop vite de sorte que des études trop natives ont amené à conseiller l'assolement trienal (jachère 1 an sur 2 x 3) en zones trop arides comme à Pont du Fahs. On a surtout planté à tort et à travers.

De sorte que cette coopération a finalement consisté, pour l'essentiel à étendre sur les petites fermes de fellahs, regroupées autour de noyaux domaniaux, les formules même de la colonisation, souvent possible d'offrir à chaque coopérateur un petit jardin irrigué, et toujours possible de lui permettre de faire des cultures sèches susceptibles d'améliorer sa ration (fèves, petits pois, pois chiches, souvent pommes de terre, navets, carottes, choux...) on ne l'a pas fait, comme si le but avait été la prolétarianisation, l'appauvrissement des petits. Certes ce n'était pas le projet avoué, cependant comme on a très mal cultivé les légumineuses, et fixé leur prix bien trop bas, on a découragé ces cultures qui, très négligées, devinrent "salissantes" des champs, alors que bien faites, elles sont "nettoyantes". On a planté à tort et à travers des oliviers et autres fruitiers trop souvent n'importe comment, un peu sur n'importe quel

sol. La majorité de ces plantations ne vaut pas grand-chose, et pour beaucoup d'entre elles mieux vaudrait les arracher.

De sorte que le résultat le plus marquant de cette "coopération" fut la généralisation de la motorisation sur des terres jusque là assez souvent cultivées à la traction animale. On a aussi réduit ou supprimé les activités annexes des fellahs devenus coopérateurs, comme leur petit élevage et leurs microcultures. Alors qu'il était question de motorisation sans intensification tout s'est passé comme si un des buts essentiels de l'opération avait été d'accroître les achats au dehors de matériels provoquant finalement plus l'accroissement du chômage que de la production. On a donc du même coup, réduit la production par suppression d'activités amenées importantes, par niveau de culture insuffisante. Et surtout on a du même coup, réduit l'emploi productif, aggravant ainsi le chômage rural, qui a pris des proportions effrayantes. Nombre de très petits propriétaires à qui on a pris leurs terres n'ont pu être embauchés, on les a classés "coopérateurs inactifs". Certes beaucoup de ces microfondateurs recherchent plus le droit au travail au bon degré d'emploi qu'une propriété de qualité médiocre et de dimension dérisoire. Cependant il est mieux vaut ne pas retirer la terre à tous ceux à qui il n'était pas possible d'assurer du travail. Le blé mexicain pourra souvent accroître de 2 à 3 jours par ha. la somme de travail exigée par la manipulation accrue de la récolte et le désherbage plus soigneux. 3 jours de plus sur 500 000 ha. pourront donc fournir 1,5 million de journées, soit bien moins qu'un jour de plus par an et par personne active en 1980. Ce n'est pas négligeable. Ce ne sera pas suffisant. D'autant plus que cet accroissement du travail à l'ha., correspondra à une réduction très sensible du travail et provoquera sans doute l'abandon des terres marginales. Quand certains proposent l'autosuffisance de la Tunisie en céréales, par la prolongation de cultures pour qui, dans les régions du Centre-Sud, ils donnent une provision de rendement moyen de 100 kg. par ha., ils ne se rendent pas toujours compte dans leurs bureaux à quel degré de misère cela correspond. Les implications sociales actuellement prévisibles résulteront donc bien plus des bouleversements récents des structures agraires et de la politique agricole qui sera suivie, que de l'introduction des céréales variées à haut rendement, même si l'on peut espérer qu'aux blés tendres se joindront bientôt des blés durs, suivie à l'irrigation de maïs et de sorghos à haut rendement. Nous allons donc regarder d'un peu plus près la situation socio-économique actuelle et la politique en cours ; ce qui nous permettra certaines hypothèses d'avenir.

La "coopération" obligatoire et précipitée, réalisée avant d'avoir pu mettre en place les cadres, les capitaux et les connaissances nécessaires à son succès, a finalement abouti, sur les marges des domaines des colons, à la destruction de l'économie de subsistance des microformes de fellahs, cultivant des terres généralement marginales. Quand le mouvement a été précipité, en 1969, quand il s'étendit aux zones de cultures intéressées qu'elle n'avait jusqu'alors guère touché, comme le Cap Bon et le Sahel, les agriculteurs vendirent en masse leurs cheptels de trait et de rente, à des prix parfois dérisoires, surtout si la sécheresse s'y ajoutait, ce qui du reste était déjà passé dans le nord. On a cité des brebis vendues à 3 ou 4 dinars des vaches à 15 à 40 dinars, quand leur prix moyen peut être respectivement situé à 7 à 10 dinars et à 60 à 100 D. Quand la sécheresse s'y ajoutait, la situation devenait plus catastrophique.

Quand, à l'automne de 1969, les coopérateurs obtinrent le droit de quitter la coopérative, la plupart de ceux qui avaient apporté des terres et pouvaient les récupérer sont partis. Seuls sont restés, sur de rares exceptions, ceux qui étaient avant ouvriers agricoles sans terres, et qui cultivent aujourd'hui encore les agro-combinats et coopératives consolidées, (qui donnaient les moins mauvais résultats financiers). Mais tous les ex-coopérateurs sont partis les mains vides, appauvris par la coopérative qui ne s'était même

pas montrée capable de les occuper au même degré ou de les payer autant. I. La majorité des cas, que les colons précédents.

Dans la R.T.S.S. de mai 1970, Mr Khalil Zamiti, étudiant les "obstacles matériels et idéologiques à l'évolution sociale des campagnes tunisiennes, l'expérience de mise en coopératives dans le gouvernement de Béja", aboutit à des considérations véritablement dramatiques.

Il estime le revenu salarial moyen disponible réparti sur tous les jours de l'année et tous les membres de la famille entre 10 et 50 millimes (pour Béja région riche). La 1/2 des coopérateurs se situaient à 25 mil. par tête et par jour, soit la valeur de 340 grammes de pain.

Nous tombons brusquement, pour les microfellans prolétarisés par la coopération, au niveau de vie des couches paysannes pauvres de l'Inde.

Le spectacle dans un petit bureau (glacial) des coopératives, des dirigeants de la ville, forts élégants, et des coopérateurs en boques, ne semblait nullement gêner les premiers. Il y avait pourtant là, réalisée physiquement une confrontation de la minorité privilégiée urbaine avec la majorité paysanne exploitée. L'écart devient gigantesque quand il s'agit d'experts internationaux, qui ne font pas tous preuve d'un dévouement remarquable, dont certains s'installent dans leur routine. L'état des vêtements des coopérateurs m'a paru pire que celui que j'avais pu noter 5 ans auparavant, au début de 1966.

7- Les gros reprennent en métayage les terres des fellans. évites amorce active par personne active plus que cet accroissement de l'habitat.

Appauvris donc, diminués même des faibles moyens de travail que certains possédaient avant leur embrigadement massif en coopératives sur laquelle, il faut le dire, certains d'entre eux avaient fondés de grands espoirs, la plupart de ces micropaysans n'ont pu remettre en culture eux-mêmes, les terres qui leur furent alors rendues. D'autant que cette restitution arrive juste au moment où il fallait semer sans avoir le "temps de se retourner". Aussi la majorité d'entre eux (plus des 2/3 nous dit Zamiti, dans le cas de Béja) ont été pris en location, généralement en métayage au 1/3 de récolte pour le propriétaire.

"par les grands possédants avoisinants qui la convoitaient... Ces conditions nouvelles se ramènent à la destination, par le système coopératif, de l'ancien et fragile équilibre de l'économie de subsistance... Avant la coopérative, je pouvais travailler ma terre moi-même et de menus instruments.

Je ne sais plus ce qu'est devenue ma charrue ; je ne sais plus si je l'ai laissé sur place, si je l'ai donné à la coopérative ou si je l'ai brisé pour ne pas la lui donner. Les instruments sont partis et les bêtes aussi. Lorsqu'on a constitué les coopératives, j'ai vendu un boeuf à 15 D. Maintenant cette même bête vaut entre 60 et 110 D. et il m'est impossible de la récupérer. Je pouvais vivre parce qu'il y avait toujours un peu de réserve dans ma maison et un peu de blé, d'orge, de fèves, de maïs, de pois, chiches, et d'oignons, de navets, de quelques poules sur ma terre. Or maintenant, en arrivant sur ma parcelle, je ne trouve rien d'autre que des labours nus, et une faible surface semée ou pousse une herbe haute de quelques centimètres. Même le toit de mon habitation s'est en partie effondré et il m'a fallu vite le reconstituer tant bien que mal. Il me faut vivre tout de suite, mais la coopérative nous a relâché démunis et n'a abandonné nos terres que totalement vidées. Elle s'est comportée comme ce chien qui me relâche un os que s'il n'y trouve plus rien à grignoter ou comme cet homme qui s'empare des bijoux et de la vertu d'une femme pour ne la relâcher qu'une fois complètement dépouillée et déshonorée. Il ne nous reste qu'un seul rêve : travailler nous-mêmes notre terre et qu'un seul moyen de vivre : la céder en métayage à nos riches voisins".

Mr. Ben Said estime que les petits, les moins de 40 ha., qui n'ont pas

accès aux crédits bancaires, et qui possèdent une moyenne de 10 ha. ont déjà loué, dans les plaines du nord, au moins 200 000 ha. de labours aux gros exploitants. Il est certain que le blé mexicain en évoquant la perspective de meilleures récoltes, de cultures plus rentables, a accéléré ce mouvement de location et a permis d'en élever le prix. Le taux classique se situait jusqu'ici, entre 1 et 2 qx. à l'ha, et il se trouve souvent pour cette campagne porté entre 1 et 5 qx. et parfois bien plus.

Mais ici interviennent d'autres facteurs. Dans la situation instable actuelle, beaucoup d'agriculteurs habitent en ville (caractéristique de la Tunisie) et qui ont aussi un autre métier (commerçants, entrepreneurs de bâtiment ou de transport, fonctionnaires, professions libérales, etc.), disposent de beaucoup d'argent et aident le plus en détail, et en matériel. Ce qui les conduit à se suréquiper, et à chercher des terres pour utiliser à plein le dit matériel. Enfin celui qui loue, les terres domaniales venant des coopératives dissoutes, espère bien se faisant gagner un droit de prescription; et de ce fait il consent parfois des tarifs de location exorbitants (35 D. / ha. et plus) qui ne peuvent plus s'expliquer autrement.

8. Concentration des moyens de production qui peut mener à celle de la terre.

On assiste donc, depuis l'automne 1969, à l'extension rapide, par métayage ou fermage, des surfaces cultivées par les gros exploitants, aux dépens des petits, ou sur les terres des coopératives dissoutes. Mais ceci si l'on n'y prend pas garde, peut constituer une étape vers la concentration foncière en latifundium, qui risquent d'aggraver le chômage, d'ouvrir trop l'éventail du socialisme.

Déjà John Simmons nous dit (3) que "l'ouvrier agricole et le petit paysan" se demandent où ont été les bénéfices de l'indépendance. Leur revenu réel a diminué, et le fossé qui les sépare de la population urbaine s'est creusé, plus rapidement même depuis 1956. Ils voient que la liberté apportée par l'indépendance signifie la liberté pour la nouvelle élite sociale urbaine de restreindre la liberté de la paysannerie sociale rurale. Les besoins d'argent des "petits" qui avant récupéré leur terre ont loué en métayage, sont tels qu'ils ne peuvent être couverts par le seul montant des loyers. Les voici donc incités à s'endetter auprès de leur gros locataire et protecteur, endettement qui conduira souvent à leur dépossession. Ici encore le blé mexicain, en rendant la céréale culture moins rentable, risque de favoriser cette concentration; et par là aggraver encore le chômage, et d'agrandir l'éventail des situations sociales de crépuscule.

Par ailleurs l'O.B.D. met en location 42 000 ha. et se propose de vendre 130 ou 140 000 ha. dont une partie en petites parcelles aux voisins, facilitant un certain rattachement. Le reste sera vendu en lots dont les surfaces seront déterminées pour que l'exploitant de ces lots puisse y obtenir une recette nette de 450 D. / an. Les petites parcelles risquent fort d'aller en majorité aux gros exploitants; et les lots aussi, après un certain délai, si l'on ne se réfère à l'expérience française. Ces terres sont cédées à des prix très bas, 10 à 20 D. / ha. Il suffit de comparer ce chiffre aux taux de location et aux prix pratiqués ailleurs pour en déceler le caractère dérisoire. Il est à craindre qu'une partie soit ensuite revendue par divers stratagèmes, permettant de tourner la loi (ce pays est fertile en stratagèmes), avec de gros bénéfices. Cela commencera par tout ce qui pourra avoir un jour un caractère touristique, facteur énorme de plus-value foncière tout autre de la Méditerranée, déjà étrangers, cherchent à acheter et la pratique des prêts moins

est pas inconnue dans ce pays. Le moment est venu pour apprécier les possibilités d'évolution sociale de la Tunisie agricole, avant d'apprécier les possibilités d'aggravation du sous-emploi qu'elle recèle et qui risquent, si on n'y prend pas garde, de conduire

à une situation économique plus difficile encore, à une situation sociale sans issue donc à des répercussions politiques plus difficiles encore à prévoir.

9- Une société agricole archaïque, urbanisée ou prolétarisée, pas toujours favorable à de rapide progrès.

La "petite" Tunisie est en réalité un pays très complexe, très variable d'abord par ses conditions naturelles, qui vont du quasi-désert du sud, à la côte nord semi-marécageuse, des steppes du centre, au Sahel et aux montagnes humides de Khroumirie...
Sa société agricole actuelle reflète aussi l'évolution historique. Comme au Moyen Atlas et en Kabylie, les montagnes de Mogods et de Khroumirie, comme Neftza et Hamdoun, sont surpeuplées ; et même à un moindre degré certains massifs du centre, où les potentialités naturelles sont très inférieures. Dans ces djebels, persiste une économie de subsistance, ou même de sous-subsistance très archaïque, très marginale, que la coopération n'a guère touchée, mais dont l'explosion démographique aggrave terriblement la situation. L'interdiction de la chèvre lui avait été très sensible, mais les chantiers de reboisement lui avaient procuré du travail. Dans le laisser-aller de ces derniers mois, on autorise à nouveau la chèvre vagabonde (4), et le fruit des reboisements est protection est déjà largement compromise. Une telle agriculture de pauvreté a trop de mal à survivre simplement pour être capable d'investir en vue de progrès. Le petit fellah des plaines du nord, souvent embrigadé puis relâché après appauvrissement, se trouve dans l'ensemble prolétarisé, puisqu'il a souvent perdu la jouissance de ses moyens de travail, y compris celle de la terre et qu'il risque de perdre bientôt la propriété. Il est dans l'ensemble peu capable d'épargne ; et ne pourrait progresser vite qu'à l'aide de crédits de l'Etat et d'un encadrement assez dense. Comme il n'a jusqu'ici guère remboursé ses prêts de semences à l'Office des Céréales, il n'est pas considéré comme solvable. Il paraît surtout justiciable de mutuelle de service (le mot de coopérative est trop discrédité par l'abus que l'on en a fait), plutôt à du crédit supervisé, nous en rappellerons ci-dessous.
Vient alors la bourgeoisie rurale qui comprend bien des catégories suivant la taille de l'exploitation, les spéculations pratiques, la région envisagée. Le paysan travailleur et propriétaire des zones intensives, en constituant la première tranche, qui vit sur place, cultive ses agrumes et ses oliviers à l'irrigation, ses oliviers au Sahel et à Sfax, et qui représente une couche sociale les plus intéressante. Certains se sont montrés capables d'investir en arboriculture et en maraîchage, en recherchant les engrais, les techniques modernes, et dans l'ensemble cultivent bien. C'est quand il a voulu embrigader cette catégorie que le système coopératif a capoté : car il était plus attaché à une terre où il avait beaucoup investi que le fellah des piémonts pauvres entourant les plaines du nord.

Dans les plaines du nord, les seuls qui ont retenu vraiment notre attention pour cette étude, comme étant le domaine d'élection des céréales à haut rendement, il existe aussi des moyens agriculteurs résidant sur leur domaine ou au bourg voisin. Mais ils ne cultivent qu'une surface restreinte. Viennent ensuite les 2000 "grands" de plus de 100 ha. labourant ensemble 1/2 million de ha. en propriété, et 200 000 en location, qui sont généralement des absentéistes, ils résident en ville, souvent à Tunis même, où ils ont leur famille proche, frère ou fils, un autre métier plus fructueux. C'est en ville qu'ils trouvent des occasions intéressantes pour leur approvisionnement et l'octroi de crédits publics, et entretiennent avec les responsables, les gens de pouvoir, d'utiles relations.

Ils exploitent généralement leur domaine par l'intermédiaire de gérants praticiens, ayant acquis leurs connaissances en cultivant parfois avec des colons, et rarement sortis d'écoles d'agriculture. Il arrive que les gérants cultivent aussi des terres à leur compte, en location d'abord, en attendant de pouvoir l'acheter. Ils représentent alors une bourgeoisie rurale à intérêt

travailleuse, en voie d'ascension, sociale, capable d'épargne et d'investissement.

Il serait désirable que diplômés des lycées agricoles soient progressivement admis dans cette catégorie. Mais il leur faudra d'abord faire, sur le terrainx leurs preuves de bons praticiens.

NOTES

(1)--:Même si la bourgeoisie urbaine, le secteur tertiaire, se nourrit mieux et mangr moins de pain, ce courant ne pourra compenser l'augmentation des be-
-soins des pauvres, dans l'hypothèse optimiste, d'un relèvement de leur pouvoir
d'achat.

(2)--:Le dinarx tunisien vaut un peu moins de 2 dollars.

(3)--:Land Reform in Tunisia. Etude Ronéotée.

(4)--:La chèvre laitière, trouvée en stabulation, au piquet ou en clos, sur
fourrages cultivés et un précieux outils de progrès de l'élevage.